

Onzième période: 285 — 640

Invasions barbares en Occident:
Goths, Germains.
Dislocation de l'Empire romain universel.
L'Orient byzantin et l'Orient iranien

Après environ quatre siècles d'éclipse, le monde gréco-égéen rentre de nouveau en scène et reprend le premier rang dans le monde proche-oriental.

La crise du III^e siècle et les invasions barbares, en ruinant l'Occident, ont désorganisé et disloqué l'Empire romain universel et déplacé, vers les Détroits, son centre de gravité économique, administratif et politique. Le transfert de sa capitale à Nicomédie d'abord, puis à Byzance-Constantinople, transformera la physionomie ethnico-linguistique du vieil Empire romain, qui deviendra un Empire gréco-oriental. Successeur de l'Empire des Césars de Rome et des monarchies hellénistiques de Grèce, d'Asie et d'Egypte, ce nouvel Etat gréco-oriental et maritime, qui sera l'Empire byzantin, poursuivra la politique traditionnelle de ses devanciers: hégémonie en Proche-Orient et rivalité avec l'Iran continental.

A

L'Empire romain d'Orient ou Bas-Empire (285—395),
ébauche de l'Empire gréco-byzantin

I. La tétrarchie de Dioclétien (285—306)

1. *L'Empire romain vers la fin du IIIe siècle*

a. *Décadence de l'Occident et effondrement du romanisme*

Considérée sur le plan géographique, l'histoire générale de l'Empire romain universel est celle de l'union et de l'évolution de l'Orient et de l'Occident méditerranéens, pendant plusieurs siècles, sous une même autorité centrale.

Durant les quatre premiers siècles de l'histoire de ce vaste Empire (Ier s. av. J.-C. — IIIe s. ap. J.-C.), Rome, centre géographique de l'Univers romain, en est aussi le centre administratif et politique. A mesure que l'Occident s'appauvrit et se désorganise, la prééminence politique et militaire de Rome diminue. Incapables de repousser les Barbares qui franchissent de plus en plus les frontières de l'Occident et ruinent cette partie de l'Empire, Rome et l'Italie, dont les classes dirigeantes ont vieilli et dégénéré, deviennent des contrées excentriques et des centres politiques vulnérables.

Dès le début du IIIe siècle, on l'a vu, l'Empire romain universel ne formait plus qu'un cadre administratif sans âme, soutenu par des armées qui, formées en grande partie par des provinciaux et des barbares, n'ont plus de romain que le nom. Les dirigeants de l'Etat, empereurs ou généraux presque tous provinciaux, sont, en général, des hommes éminents; mais ils n'ont pas les troupes qu'il méritent. Et pourtant, ce sont ces troupes provinciales et mal recrutées qui, dès la fin du IIe siècle, se sont substituées au Sénat et à la garde prétorienne pour faire et défaire les empereurs (p. 132—134).

Au cours du IIIe siècle, les guerres continuelles, les invasions, l'insécurité, les épidémies, avaient appauvri et raréfié la population de l'Empire, et particulièrement celle de l'Occident. Avec l'aristocratie et les classes moyennes, s'effondraient l'hellénisme et le romanisme, ces deux piliers qui avaient soutenu la civilisation gréco-romaine. Le paganisme gréco-romain, qui avait été, pendant des siècles, la base de l'Etat et de l'ordre social, est agonisant. Les cultes orientaux, et particulièrement le christianisme, pénètrent et progressent jusque dans Rome (p. 147—149, 157—160, 188—190, 192—193).

Vers la fin du IIIe siècle, le colosse romain est sur le point de s'effondrer. La décomposition l'envahit et la désagrégation le menace.

b. *Invasions des Barbares*

A ces causes internes qui minent l'Empire s'ajoute encore un danger extérieur qui devenait chaque jour plus menaçant. Depuis quelque temps déjà, on l'a vu, les Barbares du Nord franchissent en masse les frontières occidentales. En 268, une formidable invasion de Goths est repoussée; en 271, une vague d'invasisseurs germaniques inonde l'Italie du Nord et s'avance victorieusement jusqu'à Milan. Dans le même temps, Vandales et Sarmates traversent le Danube et entrent en Pannonie où leur élan est brisé. Entre 271 et 273, la guerre contre Palmyre retient les efforts des armées de l'Empire. En 275, la Dacie transdanubienne, exposé aux assauts des Barbares, est évacuée. Pour protéger Rome contre les coups de surprise, une vaste enceinte fortifiée est construite (p. 176—178).

«La mort d'Aurélien avait donné le signal d'une invasion plus terrible encore que toutes les précédentes. Francs et Alamans franchirent le Rhin (276) et se répandirent à travers les provinces gauloises sans rencontrer nulle part de résistance sérieuse (p. 189). Soixante ou soixante-dix villes furent saccagées. Il n'est aucune région de la France actuelle où l'exploration archéologique et les trouvailles monétaires n'aient permis de constater l'importance des dévastations.»¹

En Orient, où les Parthes, puis les Perses, ont périodiquement saigné l'Empire, Rome surveille anxieusement ces ennemis séculaires, qui fourbissent maintenant leurs armes et se préparent à de nouvelles agressions contre le domaine romain.

c. *Division de l'histoire de l'Empire romain d'Orient*

L'histoire de l'Empire romain d'Orient, dont la durée s'étend de l'avènement de Dioclétien à la prise de Constantinople par les Turcs (285—1453), peut être divisée en trois grandes périodes, correspondant à trois grandes transformations.

Pendant la première période, qui, illustrée par les règnes de Dioclétien et de Constantin, va de 285 à 395, l'Empire romain universel transporte, dans le monde égéen, à Nicomédie d'abord, puis à Byzance-Constantinople, son centre administratif et politique. C'est pendant cette période d'un siècle environ, que l'Empire romain d'Orient s'élabore et donne naissance à l'Empire gréco-romain d'Orient ou byzantin.

Pendant la seconde période (395—640), qui va du partage définitif de l'Empire romain universel à l'expansion de l'Islâm, l'Empire gréco-romain d'Orient ou byzantin, qui se forme avec ses traits particuliers, est un Etat gréco-oriental, centré sur l'Egée et axé sur l'Orient asiatique et méditerranéen où sont ses forces vives.

¹ *Beaunier, op. cit.*, p. 271.

Pendant la troisième période (640—1453), l'Empire gréco-oriental ou byzantin subit sa dernière et décisive transformation. Perdant ses plus riches provinces (Syrie et Egypte), il devient géographiquement, ethniquement et économiquement, jusqu'à sa disparition, un Etat égéen, ou, si l'on veut, gréco-asiatique. C'est l'Empire byzantin proprement dit, Etat proprement hellénique, axé sur la Grèce et l'Asie Mineure. C'est sous cette forme réduite, mais plus homogène et plus proportionnée à ses forces réelles, qu'il survivra jusqu'au XVe siècle.

2. Réformes politiques de Dioclétien

a. L'empereur Dioclétien (285—304)

La tentative d'Aurélien de convertir l'Empire romain en une monarchie orientale avait échoué. Celle de Probus, qui s'efforça de gouverner l'Etat avec l'appui du Sénat, ne réussit pas mieux. Les empereurs les plus capables s'étaient usés à lutter contre une fatalité inexorable et l'Empire tournait dans le même cercle (p. 187—190).

Seule une réforme radicale, indiquée par la géographie, pouvait maintenant enrayer le mal et proroger une échéance fatale qui s'annonçait imminente. Cette réforme révolutionnaire, qui morcellera l'Empire romain universel et transférera, en Orient, son centre politique, sera tentée par un grand empereur, Illyrien et militaire comme ses prédécesseurs, *Dioclétien* (285—304).

Ancien chef des gardes du corps du précédent empereur, Dioclétien est un Dalmate, originaire des provinces danubiennes. «A la différence des autres empereurs illyriens, il fut moins un homme d'épée qu'un homme de gouvernement. Sa qualité la plus certaine n'était pas la vaillance du soldat ou le coup d'oeil du général, mais l'intelligence du politique.»² Pendant les vingt années que durera son règne, il réalisera les grandes réformes politiques et administratives qu'exigeait l'état de l'Empire malade.

b. Régime politique dyarchique ou dualiste (286)

L'Orient et l'Occident, deux Empires unis. — La première réforme de Dioclétien divise l'Empire en ses deux parties naturelles, qui se sont toujours jalousees et opposées, l'Orient gréco-oriental et l'Occident latinisé. Ces deux grands secteurs formeront en quelque sorte deux Etats ou Empires unis et associés.

Dioclétien se rend compte que, dans l'Univers romain de son époque, l'Orient occupe la première place et que, par suite, le centre politique de

² Besnier, *op. cit.*, p. 282.

l'Empire doit se déplacer vers les provinces orientales. Mais le prestige de Rome et de son nom empêchera les dirigeants d'opérer brutalement ce transfert.

L'Empire romain, Etat dualiste et bicéphale. — Le problème délicat du transfert de la capitale est ingénieusement tourné, grâce à une solution originale et hybride qui sera d'ailleurs temporaire: l'Empire romain universel sera un Etat dualiste et bicéphale, formé de deux Etats unis, l'Occident et l'Orient, et gouverné par deux Augustes associés, mais résidant chacun dans une capitale distincte: Milan en Italie, pour l'Occident, et Nicomédie sur la Mer de Marmara, pour l'Orient.

Les deux Augustes et leurs territoires respectifs. — Dès 276, Dioclétien s'adjoind, comme associé et collègue, avec le titre d'Auguste, un Illyrien de ses amis, *Maximien* (276—305). De mœurs rudes et d'esprit inculte, connu pour sa bravoure et ses capacités militaires, Maximien reçoit le gouvernement de l'Occident, gravement menacé par les invasions barbares. Dioclétien garde l'Orient.

Nicomédie, capitale de l'Empire d'Orient. — Jusqu'à la conquête romaine, la Babylonie, la Syrie-Nord ou le Delta égyptien, avaient formé, suivant les époques, le centre de gravité du Proche-Orient. Avant Alexandre le Grand, c'était Babylone. Le Conquérant macédonien hésita un moment entre Babylone et Alexandrie. Sous les successeurs d'Alexandre et sous la domination romaine, ce furent Antioche et Alexandrie. Avec Dioclétien, les rives des Détroits l'emportent. Cette préférence est maintenant commandée par le fait que les Détroits forment le point central entre le Rhin et l'Euphrate et contrôlent les régions du Danube et de la Mer Noire, dont l'activité économique et l'expansion démographique se sont, entretemps, considérablement développées.

Prépondérance effective de l'Auguste d'Orient. — Bien qu'ils résident, l'un à Nicomédie (Asie Mineure) et l'autre à Milan (Italie), les deux Augustes ont, du moins en théorie, un pouvoir égal sur toute l'étendue du territoire de l'Empire. En règle générale, chacun d'eux devait se tenir sur son domaine géographique propre; mais en cas de nécessité, la ligne de démarcation qui sépare les deux domaines pouvait être franchie par l'un ou l'autre. En principe et en droit, l'Empire n'était pas divisé; les rapports des deux Augustes sont ordonnés dans une «hiérarchie savamment graduée» qui sauvegardait l'unité de direction.

«L'indivision de l'Empire était affirmée par leur double effigie sur les monnaies, par leur double signature au bas des actes publics . . . L'unité de direction était sauvegardée par la prééminence reconnue au plus âgé, à l'*Auguste senior*, c'est-à-dire à Dioclétien. Il avait de plus l'initiative pour les lois proprement dites. Sa suprématie s'exprimait par le surnom de *Jovius*, fils de Jupiter, qu'il avait pris pour lui, tandis qu'il donnait à Maxi-

mien celui d'Herculus, fils d'Hercule.»³ «La dyarchie restait, en droit comme en fait, une monarchie.»⁴

Le partage de l'autorité suprême entre deux chefs d'Etat n'était pas une nouveauté chez les Romains. Sans remonter à la période républicaine, où deux consuls avaient été, pendant longtemps, à la tête de l'Etat romain, le pouvoir impérial lui-même fut souvent partagé entre deux chefs suprêmes, régnant conjointement (p. 138). Mais avec Dioclétien, qui s'est inspiré de ces précédents, la division géographique de l'Empire, dont on avait pressenti depuis longtemps la nécessité, est devenue un fait presque officiel. L'Orient et l'Occident, effectivement séparés, prendront désormais conscience de leur personnalité respective, et évolueront, chacun, autour de sa propre capitale.

c. La dyarchie transformée en tétrarchie (293)

Deux Augustes et deux Césars. — Le régime dyarchique ou dualiste donna, au début, d'heureux résultats. Tandis que Dioclétien, en Orient, ramenait l'Arménie sous l'influence romaine, Maximien, en Occident, repoussait sur le Rhin une nouvelle invasion germanique. D'autre part, Maximien, auxiliaire précieux et docile, s'inclinait sans réserve devant le génie supérieur de son aîné. Aussi, lorsque, quelques années plus tard, de nouvelles révoltes et de nouvelles migrations montrèrent aux deux Augustes débordés qu'ils ne suffisaient pas à la besogne, Dioclétien élargit-il son système en nommant deux autres collaborateurs officiels, d'un rang inférieur, intitulés *Césars*. Ces deux empereurs en sous-ordre, dépendant chacun de l'un des deux Augustes et préposés à une portion des territoires administrés par ces derniers, sont autorisés à battre monnaie et à revêtir la pourpre. Mais ils ne faisaient la guerre que sous les auspices de leur chef et ne remportaient de victoire qu'en son nom. En 293, deux chefs militaires éprouvés, Constance Chlore et Galère, nommés Césars, relèvent, le premier, de Maximien, et le second, de Dioclétien.

La question successorale. — Par la création de deux Césars, la question de la succession impériale, source de tant de désordres, se trouvait en même temps résolue. Le titre de César était, sous le Haut-Empire, celui du successeur désigné de l'Auguste régnant. Les deux Césars, adoptés par leurs Augustes, reçoivent leur nom et épousent leurs filles. A la mort d'un des deux Augustes, son César lui succède et nommera, à son tour, un autre César. Le principe de la succession à l'Empire reste donc toujours celui de l'adoption.

Domaines territoriaux des quatre tétrarques. — En répartissant sur deux têtes d'abord, puis sur quatre, le fardeau du pouvoir, Dioclétien croyait,

³ G. Bloch, *L'Empire romain*, p. 195.

⁴ *Besnier, op cit.*, p. 285.

par ce moyen, décongestionner l'administration centrale, rendre plus efficace la lutte contre les envahisseurs, prévenir les usurpations et empêcher que le pouvoir fût jamais vacant.

La répartition des provinces avait aussi un but analogue. Dioclétien et Maximien, tout en demeurant les maîtres dans toute l'étendue de leur gouvernement, cèdent à leurs collègues respectifs une portion de leur territoire. Dioclétien, qui a l'Orient, se réserve les parties les plus riches, c'est-à-dire l'Asie Mineure, la Syrie et l'Égypte, et laisse à Galère l'administration de la péninsule balkanique, avec, comme capitale, Sirmium, en Macédoine. Maximien, qui gouverne directement l'Italie, l'Espagne et l'Afrique, laisse à Constance la Gaule et la Bretagne, avec, pour résidence, Trèves, en Gaule.

Par ces divisions territoriales, comme par les réformes politiques, Dioclétien n'entendait guère porter atteinte à l'unité politique de l'Empire, ni rompre avec les traditions romaines. Les quatre chefs de l'Etat forment, en théorie, un conseil collégial, dont Dioclétien est, en quelque sorte, le président. Comme la dyarchie, la tétrarchie de Dioclétien reste donc, en principe, une monarchie.

«En réalité, ce que les empereurs se partagèrent tout d'abord, ce furent plutôt les théâtres d'opérations et les armées que les provinces . . . A la longue cependant, par la force des choses, la division en quatre domaines distincts finit par s'effectuer. Mais chacun des empereurs était reconnu partout . . . Le premier des Augustes se réservait un droit de regard et de contrôle.»⁴

Quatre capitales remplacent Rome. — Chacun des quatre tétrarques aura sa capitale: *Nicomédie* et *Sirmium*, pour l'Orient, *Milan* et *Trèves*, pour l'Occident. Devenu chef-lieu de province, Rome est soumise à l'autorité d'un préfet de police. Ainsi, après avoir détrôné Antioche, Alexandrie et tant d'autres métropoles, l'ancienne reine de l'univers est détrônée à son tour.

Prépondérance de la bureaucratie. — Dioclétien est le fondateur de la monarchie administrative et hiérarchisée du Bas-Empire. L'organisation administrative et bureaucratique, instituée par lui, absorbe la personnalité de l'empereur, si prépondérante aux premiers siècles de l'Empire. Le conseil secret du prince, les grands départements ministériels, avec leurs bureaux et leur personnel hiérarchisé, deviennent les vrais maîtres de l'Etat. La cour, avec ses offices, l'entourage personnel de l'empereur, particulièrement les femmes et les prêtres, auront une grande influence. Ce nouveau régime politique représente, en réalité, un compromis entre l'organisation de la monarchie asiatique des Perses et les usages de l'empereur romain, chef militaire.

⁴ Besnier, *op. cit.*, p. 292.

Le Bas-Empire romain, monarchie orientale. — Ainsi, après le régime du *Principat* civil, fondé par Auguste, et celui du *Dominat* ou monarchie militaire des empereurs provinciaux, l'Empire romain universel, à partir de Dioclétien, inaugure une troisième période de son histoire, communément appelée le *Bas-Empire*, pendant laquelle le pouvoir impérial, axé sur le monde gréco-asiatique, est caractérisé par une évolution très rapide vers la monarchie orientale.

Cette nouvelle période (285—395) connaît d'abord, avec Dioclétien (285—304), une fédération d'Etats dont le chef suprême réside en Orient (Nicomédie), puis, avec Constantin (323—337), la restauration de l'unité politique et territoriale, le maintien définitif du centre de l'Empire dans sa partie orientale (Byzance-Constantinople) et l'établissement de la monarchie héréditaire. C'est pendant cette période d'un siècle environ que s'élabore le futur Empire gréco-romain d'Orient ou byzantin, successeur direct de celui de Dioclétien et de Constantin.

«L'œuvre de Dioclétien, complétée par ses successeurs, n'est donc pas une révolution mais un aboutissement et une consécration. Le nom de *bas empire* doit être pris simplement au sens chronologique.»⁶

3. Réforme religieuse de Dioclétien

Le mal dont se mourait l'Empire romain universel était trop profond pour qu'une simple réforme politique et administrative, destinée à décongestionner le pouvoir central, pût lui redonner la vie et la santé. Au contraire, ce remède, à lui seul, aurait même pu aggraver l'anarchie, en poussant chacun des quatre empereurs à se rendre indépendant.

«Mais Dioclétien compléta ce partage de l'Empire par une réforme organique et profonde de toute l'institution suprême . . . S'engageant résolument dans la voie sur laquelle Aurélien avait fait les premiers pas un peu timidement, Dioclétien fixa officiellement le principe de la divinité des empereurs . . . Dioclétien prend le titre de *Jovius*, Maximien celui d'*Herculus*; les sujets et l'armée prêtent serment par leur nom, comme jadis par le nom de Jupiter ou d'Hercule; et la divinité, dont eux et l'Empire reçoivent leur force, est précisément le Dieu du Soleil, Mithra, dispensateur des trônes et des empires.»⁷

a. L'empereur, dieu incarné, émanation du Soleil

Pour établir le principe de leur divinité, les deux Augustes se proclament «Fils de dieux et créateurs de dieux». La divinité iranienne dont ils se

⁶ A. Baudrillart, *Gr. Mem. Encycl. Larousse*, p. 209.

⁷ Ferrero, *La ruine de la civilisation antique*, p. 112, 113.

réclament, *Mithra*, dieu du Soleil, avait déjà été, sous Aurélien, proclamée le premier des dieux et le protecteur de l'Empire, et Aurélien lui-même, qui participait à la nature divine du Soleil, se faisait appeler officiellement «dieu et seigneur» (*deus et dominus*) (p. 187—188).

Mais la réforme religieuse d'Aurélien s'était effectuée sans plan d'ensemble. Au contraire, les réformes que Dioclétien «a accomplies de 284 à 305 continuent et complètent celles des Sévères, de Gallien et d'Aurélien; elles ont un caractère systématique qui témoigne chez leur auteur d'un esprit précis et réalisateur. Dans tous les domaines, l'absolutisme monarchique, vers lequel depuis trois siècles le monde romain s'acheminait lentement, s'affirme et triomphe . . .

L'autorité suprême appartient aux quatre empereurs qui . . . sont considérés également comme élevés, par le fait de leur avènement, au-dessus de la condition humaine. Ils participent à la nature des dieux, dont ils ne sont pas seulement les représentants, mais les incarnations. Tout ce qui les touche est sacré; . . . leurs images sont des idoles devant lesquelles on offre des sacrifices et des libations. Dioclétien est le premier empereur qui se soit fait reconnaître publiquement comme dieu et adorer . . . L'*adoratio* était un acte religieux, qui consistait dans une génuflexion et un baiser: les personnages admis en la présence d'un empereur s'agenouillaient à ses pieds, comme devant une statue de dieu, et portaient à leurs lèvres un pan de son vêtement de pourpre . . .

Il faut voir là un nouvel emprunt aux usages de la cour perse. Les empereurs apparaissaient en public dans le décor somptueux dont s'entouraient les monarques de l'Orient; comme eux, ils portaient le diadème et le sceptre, s'habillaient de soie et de pourpre, décoraient leurs vêtements et leurs chaussures de pierres précieuses; comme eux aussi, ils se faisaient rendre des marques de respect et de dévotion qui ne convenaient qu'à des dieux.»⁶

b. L'Empire de Dioclétien, monarchie orientale

Inspirée des cultes orientaux favorables à la divinisation des souverains, la réforme religieuse de Dioclétien est destinée à renforcer l'autorité impériale et à relever le prestige de l'empereur régnant. A cet effet, la monarchie théocratique des Sassânides offrit à Dioclétien un modèle achevé.

«On avait constaté que la foi des Perses dans la divinité des rois les mettait à l'abri des attentats. Il (Dioclétien) voulut lui aussi bénéficier de cette immunité, se couvrir de cette armature sainte, et il fut lui aussi un dieu sur la terre, adoré comme les dieux du ciel. On ne l'aborda plus qu'en

⁶ Besnier, *op. cit.*, p. 297, 298, 299.

se prosternant, en baisant le pan de sa robe de pourpre. On ne lui parla plus qu'avec ces formules: votre Majesté, votre Sainteté, votre Eternité. Tout ce qui touchait à sa personne, service public et service privé, fut sacré... Quand il daignait se faire voir à ses sujets, c'était revêtu d'un brillant costume, gardé par une nombreuse escorte, soustrait par une étiquette rigoureuse aux contacts profanes.»⁹

Cette réforme religieuse achève de transformer l'Empire gréco-romain en un Etat oriental. L'empereur n'est plus, comme les princes ses prédécesseurs, un simple mortel qu'on est autorisé à approcher chaque jour et à toute heure. A l'exemple des Grands Rois sassânides et des anciens Pharaons, il est un être sacro-saint.

La véritable innovation, dans ce domaine, c'est la formation d'une cour orientale, avec son cérémonial et son personnel qui, en isolant le souverain, en feront, ce qu'il était en titre, une sorte de dieu vivant.

En instituant cette étiquette officielle, Dioclétien, soldat de fortune, de caractère austère et de mœurs très simples, ne s'inspirait que de vues politiques. Il entendait élever davantage l'empereur au-dessus des soldats et du peuple, pour assurer la stabilité du pouvoir politique. La divinité de l'empereur romain n'était pas une nouveauté; plus d'un des prédécesseurs de Dioclétien s'était déjà laissé nommer seigneur ou dieu. La religion officielle, on le sait, faisait aux peuples de l'Empire un devoir d'adorer l'empereur vivant, symbole de l'autorité romaine, et des temples étaient élevés à l'empereur mort (p. 46-47). La réforme religieuse de Dioclétien a seulement accentué cette tendance, sous l'influence des idées orientales.

c. *Pouvoir absolu et de droit divin*

Ce qu'il y a de nouveau sous le règne de Dioclétien, c'est la monarchie absolue, avec toutes ses conséquences, affirmée en principe et proclamée sans réticence. La fiction d'après laquelle le pouvoir est délégué par le peuple à l'empereur, est nettement supprimée. Le souverain se considère empereur par la volonté des dieux, et non point par le choix du peuple, de l'armée ou du Sénat. En théorie, cette autorité est de droit divin. L'empereur, qui la détient, gouverne et légifère seul; il est la loi vivante, supérieur à toutes les lois écrites. Les consuls n'ont plus qu'un titre; le Sénat, oublié, est remplacé par le «conseil du prince»; et les prétoriens ne sont plus qu'une garde urbaine.

d. *Triomphe de l'orientalisme*

Le césarisme romain, miné par l'Orient qu'il avait subjugué, se transforme en une monarchie orientale. Sur les ruines de l'hellénisme et du romanis-

⁹ G. Bloch, *op. cit.*, p. 236. 237.

L'activité législative de Dioclétien est attestée par les douze cents rescrits que les *Codes* ont conservés. Deux recueils de lois sont promulgués; ils contiennent, l'un, les constitutions impériales antérieures, et l'autre, celles de Dioclétien (*Codes Grégorien et Hermogénien*). Ces deux codes, qui seront utilisés plus tard par les rédacteurs du Code de Justinien, auraient été «compilés tous les deux à Beyrouth, où existait, depuis le début de l'Empire, un centre de dépôt et d'affichage des actes officiels pour tout l'Orient et, depuis le commencement du III^e siècle, une école de droit très florissante.»¹⁰

b. Réorganisation administrative des provinces

En même temps qu'il procède à la séparation et à l'organisation du pouvoir central, Dioclétien morcelle les provinces et multiplie les gouverneurs. Les provinces, qui étaient au nombre de 14 au temps d'Auguste, sont portées à 96.

Les deux moitiés de l'Empire, l'Orient et l'Occident, sont divisées chacune en deux groupes de provinces ou *préfectures*. Les deux groupes de la moitié orientale, qui relèvent de l'Auguste et du César d'Orient, sont celui d'Orient et celui d'Illyrie; pour l'Occident, ce sont ceux d'Italie et de Gaule. Ces quatre groupes ou préfectures sont partagés en plusieurs nouvelles circonscriptions supérieures, appelées *diocèses*, et subdivisées chacune en plusieurs *provinces*.

c. Préfets, vicaires, gouverneurs de province

Les quatre préfectures sont régies par quatre *préfets* du prétoire, résidant respectivement dans les quatre capitales de l'Empire: Nicomédie (Orient), Sirmium (Illyrie), Milan (Italie) et Trêves (Gaule).

Les *préfets* sont, chacun dans sa circonscription, de véritables vice-empereurs; ils promulguent les lois impériales, édictent, en certains cas, en leur propre nom, et président à l'administration et aux finances. Ils ont le droit de vie et de mort et la juridiction suprême sur certaines affaires, dont le taux est limité à un certain maximum. Leurs décisions ne sont pas susceptibles d'appel à l'empereur.

A la tête de chaque diocèse est un *vicaire* qui représente le préfet. Au-dessous du vicaire viennent les *gouverneurs* de province ou *praesidens*, qui sont des administrateurs civils et des juges. L'appel de leurs décisions est porté, selon les cas, au vicaire ou au préfet du prétoire; ils sont nommés par l'empereur et correspondent directement avec le maître des offices ou chancelier d'Etat. Mais le préfet a un pouvoir disciplinaire sur les vicaires et les gouverneurs et peut même les suspendre.

¹⁰ Besnier, *op. cit.*, p. 301, 302.

d. Le dux (duc) ou gouverneur militaire

Pour séparer les pouvoirs civil et militaire, chaque diocèse et chaque province ont, à côté du chef civil (vicaire et proeses), un chef militaire, le *dux* (dux = général, dont on fera le mot: duc). Par cette réforme, le danger des nouveaux empereurs acclamés par les légions des provinces, est écarté. Mais le principe antique de l'unité de toutes les fonctions publiques se trouve détruit.

e. Préfecture et diocèse d'Orient

La préfecture d'Orient comprend cinq diocèses: Orient, Egypte, Asie, Pont, Thrace. Le diocèse d'Orient est subdivisé en 15 provinces: Phénicie, Phénicie du Liban, Syrie, Syrie Salutaris, Palestine, Palestine Seconde, Palestine Salutaris, Arabie, Euphratèse, Osrohène, Mésopotamie, Cilicie, Cilicie Seconde, Isaurie, Chypre. Le diocèse d'Egypte compte six provinces. Le vicaire du diocèse d'Orient réside à Antioche; celui d'Egypte, à Alexandrie.

5. Politique orientale de Dioclétien

a. Dioclétien en Egypte (295—296)

En 295, Dioclétien quitte Nicomédie pour visiter les provinces d'Asie et réprimer une insurrection qui avait éclaté en Egypte. Traversant la Syrie et la Palestine, l'empereur arrive sous les murs d'Alexandrie, où un certain *Achilleus* s'était fait proclamer empereur. Après un siège de huit mois, Alexandrie est prise et son atelier monétaire supprimé; Achilleus et ses partisans sont capturés et mis à mort (296).

b. Dioclétien et la Perse; conflit et entente (296—298)

Profitant des troubles qui occupaient Dioclétien en Egypte, *Narseh* (293—303), roi de Perse, qui avait renversé et remplacé Bahrâm III, se jette sur l'Arménie et menace en même temps la Syrie (296). Chargé de cette guerre, Galère, le César de Dioclétien, accouru du Danube et est d'abord battu dans la région même où Crassus et ses légions avaient été anéantis (53 av. J.-C.), et où Valérien fut fait prisonnier et mis à mort par Shahpur I (260). «Galère vaincu rejoignit Dioclétien à Antioche; l'Auguste lui reprocha vivement son échec et le fit marcher à pied devant son char, en présence de toute l'armée, témoin de son humiliation.»¹¹

Mais, l'année suivante, Galère revint à la charge avec une nouvelle ar-

mée reconstituée. Les troupes perses furent mises en déroute et la famille royale capturée; Narseh, blessé, parvint à s'échapper (297).

Au lieu de profiter de ces succès en poursuivant l'ennemi, Dioclétien estime plus sage de mettre fin à la guerre par une paix négociée. D'autres troubles et problèmes, surgis dans d'autres secteurs, réclamaient son attention.

c. Annexions en Mésopotamie et en Arménie

En 298, un accord avantageux, conclu avec les Perses, attribue à l'Empire toute la Mésopotamie jadis conquise par Septime Sévère. Cinq provinces perses de la haute vallée du Tigre sont également annexées; l'Arménie est attribuée à Tiridate, client de Rome, et l'Ibérie (Géorgie actuelle) devient un Etat vassal de Rome. En outre, une grande partie du commerce entre la Perse et l'Empire passera par le bureau des douanes de Nisibe. Cette dernière clause consommera définitivement la ruine de Palmyre, détruite par Aurélien en 273 (p. 185–186).

La victoire sur les Perses et le traité de 298 qui la consacre assureront à l'Orient une paix de cinquante ans. L'augmentation des impôts est amplement compensée par l'ordre assuré au pays et le renouveau de prospérité générale. «L'Empire barbare et asiatique, dirigé par des généraux divinisés, semblait s'être installé triomphalement, et nous ne pouvons pas imaginer quel aurait été le sort du monde et de l'Europe si, à la place de la tradition gréco-romaine, déjà éteinte, ou presque, le christianisme ne s'était levé pour combattre cet absolutisme théocratique.»¹²

6. Culture antique et civilisation chrétienne

«Grâce à la réforme de Dioclétien, l'Empire romain sort renouvelé de la grande crise du troisième siècle... Malheureusement, il y avait dans l'œuvre de Dioclétien une contradiction qui la minait sourdement. Dioclétien avait cherché à sauver l'Empire des barbares qui l'attaquaient du dehors, en le faisant barbare au dedans; autrement dit, il avait achevé la destruction du romanisme et de l'hellénisme, opérée par la crise du troisième siècle, en la rendant pour ainsi dire officielle, par une réorganisation de l'Empire, fondée sur des principes opposés à ceux sur lesquels s'appuyait l'Etat grec et latin, en anéantissant ce qui avait été l'âme, la force, le soutien de l'hellénisme et du romanisme: l'unité des fonctions publiques, l'organisation aristocratique de la société, l'esprit politique, le polythéisme.»¹³

¹¹ Besnier, *op. cit.*, p. 296.

¹² Ferrero, *Nouvelle histoire romaine*, p. 285.

¹³ Ferrero, *La ruine de la civilisation antique*, p. 131, 136.

Le culte oriental du souverain-dieu, étranger à l'âme occidentale, ne réussit pas à remplacer le romanisme et l'hellénisme, sur lesquels s'appuyait l'Etat gréco-romain. Pour combler ce vide, et donner au corps immense de l'Empire une âme et une force spirituelle nouvelle, deux courants contraires prennent naissance: l'un tend à restaurer la culture antique et l'autre à y substituer la nouvelle doctrine chrétienne.

a. *Encouragement officiel de la culture antique. Essor de l'Ecole de droit de Beyrouth*

Dioclétien et ses collègues, qui sont pour la restauration de la culture antique, s'efforceront de remettre en honneur l'étude de la jurisprudence, de la littérature, de l'architecture, protégeant les écoles, récompensant les professeurs et honorant les hommes d'élite. Les lettres sont reconnues comme la source de toutes les vertus et la meilleure préparation à toutes les carrières civiles et militaires. C'est ainsi que Dioclétien «protège l'école de droit de Beritus (Beyrouth) et cherche à y attirer comme étudiants même de jeunes Arabes.»¹⁴

Sous l'Empire, l'*Ecole de droit de Beyrouth* est, avec celle d'Alexandrie, de Césarée de Cappadoce et d'Athènes, l'une des plus florissantes écoles provinciales. Aussi, est-elle souvent désignée, à cette époque, comme l'un des foyers les plus actifs de la science des lois. On ignore l'époque exacte de sa fondation; mais son existence est déjà mentionnée dans la première moitié du troisième siècle. Une constitution de Dioclétien accorde des immunités aux étudiants de cette Ecole.

b. *Progrès du christianisme*

L'anarchie du III^e siècle vit l'ascension croissante d'une autre force, qui sera appelée bientôt à dominer l'Empire, puis à lui succéder en Occident: le christianisme. Il ne s'agit, cette fois, ni d'un prétendant au trône, ni d'une province qui se sépare, mais d'une religion et d'une civilisation nouvelles. L'unité du monde romain lui avait préparé les voies, les crises sociales en avaient favorisé la diffusion, l'anarchie politique en précipitera l'avènement et le triomphe.

Jusqu'en l'an 303, le christianisme, bien qu'hostile aux réformes religieuses de Dioclétien, est en paix dans l'Empire. C'est que les chrétiens sont déjà très nombreux dans l'administration et à la cour; l'impératrice et sa fille ont même des rapports avec ce nouveau culte. D'autre part, l'empereur, dans l'intérêt de l'unité et de la paix de l'Empire, s'était refusé, pendant plusieurs années, à traiter les chrétiens en ennemis. Mais

¹⁴ Ferrero, *La ruine de la civilisation antique*, p. 139.

cet état de choses ne pouvait continuer plus longtemps sans compromettre les réformes fondamentales du nouveau régime.

La principale difficulté viendra du culte des empereurs, sur lequel l'accord est impossible. Les chrétiens ne peuvent pas reconnaître et adorer l'empereur-dieu, dont le culte est la base même de la discipline militaire. Et c'est de là que sortira le conflit qui va bientôt éclater.

En 302, un édit chasse tous les chrétiens de l'armée; en 303, un autre édit de Dioclétien ordonne la démolition des églises, la destruction des livres chrétiens, l'exclusion des chrétiens de tous les offices publics, la dissolution des communautés et la confiscation de leurs biens. Une sédition ayant éclaté en Syrie, et le palais impérial ayant été incendié à Nicomédie, les chrétiens en sont accusés. Ces événements provoquent un autre édit, prescrivant l'emprisonnement des évêques, des prêtres et des diacres qui se refuseraient à consigner les livres sacrés; un dernier édit soumet tous les fidèles aux tourments, pour les contraindre à apostasier. Il s'ensuit une persécution qui sera si atroce en Orient, qu'elle fera donner au règne de Dioclétien le nom d'ère des martyrs. «Les uns, comme en Arabie, furent tués à coups de hache; les autres, comme en Cappadoce, eurent les jambes coupées; d'autres, comme en Mésopotamie, furent pendus les pieds en haut, la tête en bas, et au-dessous d'eux on allumait un feu dont la fumée les étouffait; quelquefois on leur coupait le nez, les oreilles ou les mains . . . Des scènes de violence et de nombreuses exécutions eurent lieu en Syrie à Antioche, et en Phénicie à Tyr.»¹⁵

Dans ce suprême et dernier effort contre le christianisme, le paganisme a épuisé sa force de compression. A partir de 303, la persécution languit. Reconnaissant son impuissance à réduire les chrétiens ou répugnant à pousser les choses à l'extrême, Dioclétien, prenant occasion des fêtes en l'honneur du vingtième anniversaire du gouvernement des deux Augustes, promulgue une sorte d'amnistie en faveur de ceux des chrétiens qui se déclarent prêts à revenir ouvertement à la vieille religion.

Comme toutes les demi-mesures, cette dernière ordonnance n'a d'autre résultat que d'aggraver le mal, en exaspérant la résistance des chrétiens. En 303, Dioclétien tombe gravement malade; Galère, connu pour son hostilité aux chrétiens, assume la régence en Orient. Un édit, contresigné par Dioclétien, fait obligation à tous les sujets de l'Empire de sacrifier aux dieux, sous peine des châtimens les plus sévères. Cette persécution, la plus violente et la plus systématique de toutes celles entreprises par l'Empire contre le christianisme, durera huit ans en Occident (303—311) et dix ans en Orient (303—313).

Cependant, les haines religieuses avaient, avec le temps, perdu de leur

¹⁵ Besnier, *op. cit.*, p. 331, 332.

virulence. Chrétiens et païens n'étaient plus, comme auparavant, animés, les uns contre les autres, des mêmes sentiments d'hostilité fanatique. De façon générale, «les chrétiens, à la faveur d'une longue paix, avaient pris l'habitude de vivre en bonne intelligence avec le pouvoir civil... De son côté, la masse des païens n'a plus, contre la religion nouvelle, la même haine aveugle qu'autrefois. Ce ne sont plus les émeutes populaires, ... mais les ordres impériaux qui mettent en mouvement les magistrats, et ceux-ci bien souvent s'acquittent de leur mission avec mollesse... L'initiative des rigueurs est venue de l'autorité centrale; elles s'arrêteront partout lorsque les empereurs cesseront de les prescrire.»¹⁶

Aussi, l'antagonisme séculaire entre l'Empire et l'Eglise n'était-il plus irréductible. Un accord, souhaité des deux parts, est désormais possible; il ne tardera pas à se conclure.

7. Ruine du régime tétrarchique.

Anarchie militaire et guerres civiles (306—323)

a. Abdication de Dioclétien et de Maximien (305). Galère, Auguste pour l'Orient, et Constance pour l'Occident

Après vingt années de gouvernement, Dioclétien, fatigué, surmené et vieilli par une vie d'activité fiévreuse, décide d'abandonner le pouvoir, après avoir amené son collègue Maximien à suivre son exemple. Depuis longtemps, il faisait construire à Salone, dans sa Dalmatie natale, la villa où il voulait finir ses jours. Ce furent les troubles suscités par la persécution contre les chrétiens qui précipitèrent sa décision.

Le 1er mai 305, l'Auguste senior annonce officiellement son retour à la vie privée. Cette abdication volontaire, qui frappa le monde d'étonnement, demeure un des faits les plus extraordinaires de l'histoire. A quelques kilomètres de Nicomédie, sur une colline et au pied de la colonne surmontée par la statue de Jupiter, en présence des grands de l'Empire et des officiers, Dioclétien salue Galère du titre d'Auguste et lui donne à son tour, comme César, Maximien Daïa. Le même jour, à Milan, a lieu une même cérémonie où Maximien cède son siège à Constance Chlore, lui donnant, comme César, Valerius Sévère. Puis Dioclétien se retire dans son palais de Salone, où il vivra huit années entouré du respect universel.

«L'Auguste vieux et las ne fut jamais considéré comme un homme privé. Jusqu'au dernier jour de sa vie, il garda tous les titres et reçut tous les hommages que méritait son passé; il demeura pour les nouveaux prin-

¹⁶ Besnier, *op. cit.*, p. 333.

ces, «notre seigneur et notre père» . . . Mais il vécut assez pour . . . assister au triomphe définitif du Christianisme . . . Ce triomphe marquait la fin de la civilisation antique, et était la conséquence nécessaire de toute l'œuvre qu'il avait accomplie dans un bien autre dessein.»¹⁷

b. *Germes de conflits intérieurs*

Née d'une conception chimérique, la constitution tétrarchique forgée par Dioclétien n'avait porté ses fruits que par l'ascendant incontesté du fondateur. Ses successeurs n'auront pas la même autorité. Aussi, dès son départ et en dépit des précautions prises, la rivalité naîtra-t-elle très vite entre les quatre empereurs, qui se feront bientôt la guerre pour le pouvoir suprême. Par ailleurs, le résultat du partage territorial effectué par Dioclétien sera de faire éclater les dissidences, jusque-là assoupies, entre la moitié orientale et la moitié occidentale de l'Empire, qui évolueront désormais, plus nettement, vers la séparation définitive et prochaine.

La grande faute qui ruina le système compliqué de Dioclétien fut l'éviction des fils de Maximien et de Constance. Devenus Augustes, ces deux derniers se voient donner, comme Césars, deux personnages peu connus dont les noms furent mal accueillis par les soldats. «Les succès militaires de Constance et de Maximien avaient créé dans l'armée un sentiment dynastique dont bénéficiaient les héritiers naturels, injustement évincés, contrairement à toutes les prévisions . . . Dioclétien, vieilli avant l'âge, malade, usé physiquement et moralement, incapable de résister au soldat violent et grossier (Galère) qui, à la longue, s'était fait son tyran, dut accepter de sa main les deux candidats, ses créatures, qu'il imposait à son choix.»¹⁸

c. *Quatre Augustes et deux Césars (307)*

Une année ne s'était pas écoulée depuis l'abdication du Grand Réformateur, que Constance Chlore mourait, laissant un fils, Constantin, qui avait été exclu lors de la dernière répartition du pouvoir. Jeune, intelligent, énergique et ambitieux, Constantin se fait proclamer César par ses soldats (306), sans attendre les décisions des Augustes. Afin d'éviter une guerre civile, Galère reconnaît le fait accompli. Sévère succède à Constance comme Auguste.

D'autre part, Rome, déchu de son rang de grande capitale, supportait avec mauvaise humeur cette situation inférieure de ville de province. L'absence de la Cour et de l'empereur, qui n'y était venu «qu'une fois,

¹⁷ Ferrero, *La ruine de la civilisation antique*, p. 147, 148.

¹⁸ G. Bloch, *op. cit.*, p. 198.

vingt ans après son avènement», et l'annulation du Sénat blessaient l'orgueil et lésaient les intérêts de la vieille métropole. Aussi, la population et le corps des prétoriens se soulèvent et proclament Auguste le fils de Maximien: Maxence, qui, lui aussi, avait été exclu de l'Empire par Dioclétien. Pour affermir son autorité, Maxence rappelle son père, qui n'était guère satisfait de sa retraite, et lui fait reprendre le titre impérial. Six empereurs sont alors en fonction, quatre Augustes: Galère, Sévère, Maximien, Maxence, et deux Césars: Maximin Daïa et Constantin.

d. *Sept Augustes (307)*

L'unité de l'Empire était brisée. Convoqué pour y porter remède, Dioclétien n'y réussit guère (307). Il l'aurait pu, probablement, s'il avait consenti à reprendre le pouvoir; mais il ne le voulut pas. Il contraignit même Maximien à se démettre pour la seconde fois, et Licinius, officier illyrien, ami de Galère, est désigné Auguste. Une mêlée confuse et sanglante se prolongera pendant seize ans (307—323). Maximin Daïa et Constantin se proclament Augustes, et Maximien revient sur sa seconde abdication; les quatre Augustes deviennent sept.

C'est au milieu de ces désordres que Galère, Constantin et Licinius promulguent un *édit de tolérance* (311), qui suspend la persécution du christianisme. En édictant cette mesure, les trois Augustes pensent vraisemblablement gagner à leur cause l'appui de l'élément chrétien, contre Maxence et Maximin. Le christianisme et le paganisme deviennent, dans les mains des empereurs, des armes de guerre civile.

e. *Licinius et Maximin se partagent l'Orient (311)*

A la mort de Galère (311), Licinius et Maximin s'accordent et se partagent l'Orient. Maximin prend l'Asie Mineure, la Syrie et l'Égypte; et Licinius, les provinces situées entre le Bosphore et l'Adriatique. Maximin entreprend une vigoureuse persécution contre les chrétiens en Syrie, en Égypte et dans les autres provinces.

«De sa retraite de Spalato, Dioclétien assistait à la ruine de la tétrarchie... La lutte allait éclater, pour la possession de l'Occident, entre Constantin et Maxence, pour la possession de l'Orient, entre Licinius et Maximin Daïa, en attendant qu'un des deux vainqueurs se retournât contre son associé de la veille et reconstituât à son profit l'unité de l'Empire.»¹⁹

f. *Défaite et mort de Maxence et de Maximin (313)*

Maître de la Gaule, de la Bretagne et de l'Espagne, Constantin, estimant

¹⁹ *Beaunier, op. cit., p. 345.*

«qu'il n'y avait pas place en Occident pour deux Augustes», rompt avec Maxence, maître de l'Italie et de l'Afrique (312). Traversant les Alpes et le Nord de l'Italie, Constantin marche sur Rome, à laquelle il promet la restauration de ses anciennes prérogatives. «Cette campagne d'Italie a été comparée par Burckhardt à celle de Bonaparte en 1796.» Maxence, battu, est noyé dans le Tibre. Enhardi par cette victoire, le Sénat proclame Constantin premier Auguste et lui dresse un arc de triomphe. L'année suivante, Constantin et Licinius, réunis à Milan (313), déclarent entière et absolue la liberté de professer la religion chrétienne. Mais Maximin, dans les provinces orientales, continue sa politique de persécution des chrétiens; battu par Licinius, il s'enfuit en Cilicie où il meurt (313).

g. *L'édit de Milan (313)*

C'est cet *édit de tolérance*, rendu, en 313 à Milan, par Constantin et Licinius, qu'on considère comme le triomphe du christianisme. En vertu de ce texte, la religion chrétienne est reconnue et les chrétiens ont le droit de se réunir, à condition de ne pas troubler l'ordre public. Les biens séquestrés durant la grande persécution sont restitués aux églises. Quant à la question du culte de l'empereur-dieu, elle est habilement tournée: les chrétiens devront prier leur Dieu pour la prospérité de l'empereur et celle de l'Etat.

h. *Licinius, Auguste pour l'Orient, et Constantin pour l'Occident (313-323)*

Après la disparition de Maximin, Licinius et Constantin, seuls Augustes survivants, dominant, le premier en Orient et le second en Occident. Après quelques combats entre eux, une paix reconnaît à chacun la partie territoriale qu'il gouverne. Mais cette paix, qui durera près de neuf ans (313-323), n'est qu'une simple trêve.

«Dans ces neuf ans, les deux empereurs se préparèrent à la lutte décisive de toutes les manières, organisant des armées, cherchant des alliés, et surtout exploitant la lutte entre l'ancienne religion mourante et la nouvelle, qui avec tant d'énergie la supplantait. Constantin s'efforça de toutes les manières de s'assurer l'appui de l'élément chrétien; Licinius, par opposition, . . . s'appuya sur l'élément païen. Lorsque la guerre éclata, en 323, Constantin ne représentait pas seulement l'Occident contre l'Orient; il portait avec lui les vœux des chrétiens contre son rival, que regardaient avec confiance et sympathie les païens. On sait que la victoire sourit au champion des chrétiens. Le 3 juillet 323, les deux armées se rencontrèrent dans la plaine d'Andrinople; Licinius fut battu . . . Crispus (fils de Constantin) battit l'armée de Licinius à l'entrée de l'Hellespont . . . Entouré

par l'ennemi, (Licinius) dut se battre auprès de Chrysopolis (Scutari), où il fut de nouveau vaincu.»²⁰

i. Constantin seul empereur. Victoire du christianisme (323)

Cette victoire contre Licinius, qui fait de Constantin le seul empereur survivant, rétablit l'unité de l'Empire, après dix-sept ans d'anarchie militaire et de guerres civiles.

La victoire de Constantin est aussi celle des chrétiens, auxquels la liberté est définitivement accordée après trois siècles de persécution. Il ne faut toutefois pas trop exagérer les traitements qui furent infligés aux adeptes du christianisme, au cours de cette longue période. Si l'on «repassé, année par année, l'histoire de ces trois siècles, on n'y trouve que de rares et courtes périodes de persécution effective et quelque peu générale. Dans les temps ordinaires, c'est-à-dire presque toujours, les chrétiens pouvaient mener leur vie et leurs travaux, mêlés aux autres sujets de l'empire et jouissant comme eux de la protection que les lois assuraient à tous.»

L'histoire a, en effet, considérablement réduit les exagérations de la légende, au sujet des persécutions des chrétiens au cours des trois premiers siècles de l'Empire. Ces persécutions, souvent individuelles et parfois collectives, ne visaient, quand elles étaient ordonnées, que certains lieux, mais d'une manière intermittente et durant des périodes très courtes.

Par contre, les Eglises chrétiennes n'avaient, dans l'Empire païen, aucune place, ni aucune part légitimes. Sous les règnes les plus bienveillants, le mot d'ordre était de les ignorer, afin de les tolérer. De leur côté, les chrétiens, en dépit de leur loyalisme envers les empereurs, se trouvaient contraints, par les exigences de leur religion, à faire de leurs Eglises les cadres d'une association qui constituait un Etat dans l'Etat, avec son organisation, ses lois, sa juridiction propres. Le chrétien était sujet de l'Eglise pour toutes les matières intéressant la conduite de la vie. Aussi, lorsque l'Empire deviendra chrétien, l'Eglise fera-t-elle de ses lois les lois de l'Empire; elle assujettira à sa discipline les magistrats et les empereurs eux-mêmes.

²⁰ Ferrero, *La ruine de la civilisation antique*, p. 166, 167, 168.

II. La monarchie de Constantin (323—337)

1. *La monarchie de Constantin, institution orientale, unitaire et héréditaire*

A l'opposé de Dioclétien, qui essaya de restaurer l'édifice impérial par la décentralisation administrative et militaire, *Constantin* (306—337), empereur unique depuis 323, cherchera à atteindre le même but par le rétablissement de l'unité. Mais les deux empereurs réformateurs ne semblent avoir réussi, dans l'exécution de leurs projets, que tant qu'ils tenaient eux-mêmes le gouvernail de l'Etat.

a. Constantin gouverne sans associés

Resté seul empereur après sa victoire sur Licinius, Constantin se sentait assez fort pour gouverner sans associés. Renonçant à l'expérience tétrarchique ou dyarchique de Dioclétien, le nouvel empereur, qui rétablit par les armes l'unité de l'Empire, cherche à maintenir et à consolider cette unité. Il résout le problème de ses collaborateurs ou associés, en choisissant ses propres enfants comme assistants et successeurs éventuels. Par ce moyen, il espérait, sans doute, que les liens du sang seraient assez puissants pour conserver une union forgée par la force.

Constantin, en 317, avait déjà proclamé Césars ses deux fils aînés: Crispus et Constantin II ou le Jeune. En 324, ses deux autres fils, Constance et Constant, malgré leur extrême jeunesse, reçoivent, comme les deux aînés, le titre de César. En outre, l'Empire est partagé entre quatre zones administratives, respectivement attribuées à Constantin II, Constance, Constant et leur cousin Dalmatius.

b. Hérédité de la dignité impériale

Le système imaginé par Dioclétien, suivant lequel le successeur à l'Empire est choisi d'après son seul mérite et adopté par l'Auguste régnant, est détruit. Les successeurs désignés appartiennent désormais à la famille impériale. Le principe d'hérédité l'emporte sur celui du choix et de l'adoption.

«Constantin . . . put rétablir l'unité de l'empire et lui donner une véritable constitution en fondant une dynastie qui devait le régir. Ce fut Constantin, en effet, qui, le premier, décida de résoudre l'insoluble problème

de l'autorité suprême en appliquant à l'empire le système dynastique de la monarchie asiatique.»¹

Cette réforme organique, conséquence naturelle de la monarchie absolue officiellement proclamée par Dioclétien, n'était plus une mesure révolutionnaire. Elle était, au contraire, l'aboutissement et la consécration d'une longue évolution qui, depuis Pompée, César et Auguste, n'avait cessé de conduire le pouvoir impérial vers la monarchie héréditaire. Envahis par l'orientalisme, l'esprit démocratique et la tradition gréco-latine étaient bien morts pour manifester de la répugnance contre le système dynastique.

c. *Monarchie orientale sans caractère divin*

Si, allant plus loin que Dioclétien, Constantin ajoute à l'autorité absolue le principe héréditaire, par contre, sa monarchie manque du troisième attribut des monarchies orientales: le caractère divin. La difficulté de recourir à cette mesure, à cause du christianisme, fera la faiblesse du système organisé par Constantin. Aussi, après sa mort, l'unité de l'Empire, laborieusement réalisée, volera-t-elle de nouveau en éclats.

«Constantin s'était appuyé, dans sa lutte décisive contre Licinius, sur les chrétiens, et, ayant vaincu avec les chrétiens, il ne pouvait plus gouverner que d'accord avec eux et en respectant leurs croyances . . . Constantin pouvait donc introduire dans l'Empire toutes les institutions et le cérémonial des monarchies asiatiques, mais non la doctrine que le souverain était un Dieu, . . . et, par ce côté, son gouvernement était plus faible que celui de Dioclétien.»²

d. *Orientalisation de la cour impériale. Amplification de la bureaucratie*

En remaniant le système politique de Dioclétien, Constantin cherche à renforcer le pouvoir central. «Si le souverain n'est plus considéré officiellement comme un dieu, la cour devient tout à fait orientale; la pompe du cérémonial, les complications de l'étiquette, le luxe des courtisans, le mystère dans lequel se cache l'empereur, sont grandement accrus. Les grands dignitaires ont sous leur dépendance un nombreux personnel, minutieusement hiérarchisé et titré . . . Au-dessous des ministres de la maison impériale et du *Consistorium*, se trouve la bureaucratie, créée par Dioclétien et notablement amplifiée par Constantin.»³

L'organisation provinciale de Dioclétien est maintenue: l'Empire est toujours partagé en quatre sections ou *préfectures*, à la tête desquelles commandent les quatre *préfets* du prétoire; les *préfectures* restent divisées

¹ Ferrero, *Nouvelle histoire romaine*, p. 291.

² Ferrero, *La ruine de la civilisation antique*, p. 170, 171.

³ Ferrero, *La ruine de la civilisation antique*, p. 172, 173.

en *diocèses*, dirigés par les *vicaires*, et les diocèses en *provinces*, administrées par les *praesidens*. Le nombre des provinces, qui avait été porté par Dioclétien à 96, passe à 120. Le Sénat et les vieilles magistratures de Rome ne sont plus que des charges municipales.

2. *La question religieuse, nouveau problème pour l'Empire.* *Les hérésies donatiste et arienne au IV^e siècle*

Pendant les I^{er} et II^e siècles, la tâche des empereurs romains était de gouverner l'Empire et de le défendre, contre les Barbares en Occident et contre les Perses en Orient. A ces problèmes, s'était ajouté, au III^e siècle, celui de la lutte des généraux pour l'Empire. Avec Constantin, un nouvel et grave problème surgira, le problème religieux, qui, surajouté aux deux autres, occupera, à partir du début du IV^e siècle, l'attention et les efforts des empereurs romains d'Orient.

a. Importance des questions religieuses au IV^e siècle

Depuis sa conversion au christianisme, Constantin incline de plus en plus vers cette religion. Rompant avec son attitude de neutralité et de tolérance, il favorise les chrétiens, auxquels il accorde d'importants privilèges, et fait construire de nombreuses églises. Pour manifester ses sentiments chrétiens, l'empereur rend obligatoire le repos du dimanche, assimile à l'homicide le meurtre de l'esclave par son maître et révisé un grand nombre d'anciennes lois païennes.

La religion païenne, qui était au service de l'Etat, n'avait pas été abolie; au contraire, l'édit de Milan (313) avait établi la liberté des divers cultes dans l'Empire. Mais la religion chrétienne était une religion exclusive, qui voulait imposer sa loi à la société et à l'Etat. Et l'empereur était fatalement amené à intervenir, pour régler les nombreuses difficultés que cette opposition faisait naître. Aussi, les questions religieuses prendront-elles désormais, dans l'Empire, une importance plus grande que les questions économiques et politiques.

b. Les hérésies chrétiennes remplacent les oppositions politiques et les particularismes provinciaux

Les premières difficultés «surgirent à cause des hérésies chrétiennes. La société chrétienne, maintenant qu'elle n'avait plus à lutter contre l'Etat païen, commençait à se fractionner en sectes qui se combattaient avec fureur, exaspérées par les intérêts qui se mêlaient souvent aux doctrines. L'Etat ne pouvait se désintéresser de ces luttes qui troublaient la vie civile

et parfois l'ordre public, mais rien n'était plus difficile pour lui que d'intervenir.»⁴

Loin de s'être apaisées sous Constantin, les luttes entre sectes chrétiennes, qui s'étaient de tout temps produites avec violence, ont, au contraire, augmenté d'intensité. Aux querelles entre chrétiens et païens, s'ajoutèrent alors les conflits entre chrétiens de sectes différentes, qui ébranleront l'Empire par leurs dissensions. Les sectes religieuses remplaceront désormais les partis politiques, les tendances régionalistes et les mouvements séparatistes.

c. *Le donatisme en Afrique du Nord*

La première intervention de Constantin dans les démêlés qui divisaient les chrétiens se fit en Afrique du Nord. A Carthage, une secte de fanatiques prétendait exclure de la communauté chrétienne les évêques et les prêtres défaillants qui, pendant la persécution dioclétienne (303—304), avaient remis aux agents du gouvernement les livres sacrés et les objets du culte. Les orthodoxes intransigeants opposèrent, à l'évêque de la ville, un évêque de leur secte, *Donatus*, dont le nom sera donné à l'hérésie: *donatisme*.

Ce schisme, qui fit naître violences et représailles, durera près de deux siècles. «Il donna à toutes les passions locales l'occasion de se manifester et il faut voir en lui un réveil du particularisme provincial.»⁵

Un concile, réuni à Arles (314), donne tort aux donatistes; en 316, Constantin rend sa sentence contre ces derniers, qui sont exclus de toutes les églises d'Afrique. Des désordres sanglants ayant suivi l'exécution de la sentence, notamment à Carthage, l'empereur, à la suite d'une supplique des évêques donatistes, autorise ces derniers à garder leurs églises (321), «s'en remettant à Dieu du soin châtier leur folie». Le donatisme resta prédominant en Afrique.

d. *Le schisme méletien en Egypte*

Dans le même temps, un schisme égyptien, de même inspiration que celui de Donatus, le schisme méletien, du nom de Méléce (310—326), évêque de Lycopolis, en Egypte, déchire l'Eglise de cette province.

e. *Le paganisme condamné par Constantin*

Cédant de plus en plus à l'esprit exclusif du christianisme, qui ne pouvait tolérer aucun culte, l'empereur, en 315, renouvelle et renforce les mesures prises par ses prédécesseurs contre la propagande judaïque. Après avoir condamné le donatisme, il promulgue, de 319 à 321, des édits qui

⁴ Ferrero, *Nouvelle histoire romaine*, p. 290.

⁵ Besnier, *op. cit.*, p. 367.

affaiblissent l'emprise du paganisme et trahissent l'hostilité du souverain contre les cultes païens, qu'il qualifie de «superstitieux». Ces édits impériaux condamnaient implicitement le culte de l'empereur, qui, jusqu'à Constantin, avait été considéré comme un pilier du trône impérial. Cette contradiction n'était guère en faveur de la consolidation de l'œuvre de Constantin.

«Pour conquérir l'empire et fonder une dynastie, Constantin s'était appuyé sur les chrétiens; mais en s'appuyant sur les chrétiens, il avait affaibli le pouvoir absolu qu'Aurélien et Dioclétien avaient cherché à consolider grâce aux cultes orientaux. S'il apporta en Europe la monarchie asiatique, il l'introduisit déjà chétive, presque éternée par le christianisme qui n'admettait pas un de ses principes essentiels: la divinité personnelle du souverain.

Il y avait en somme une opposition inconciliable entre la monarchie asiatique et le christianisme. Tous les efforts que Constantin tenta pour éliminer cette contradiction échouèrent. On en voit la preuve dans son attitude vis-à-vis de l'hérésie arienne qui avait éclaté en Orient.»⁶

f. Naissance de l'hérésie arienne en Egypte

Arius et sa doctrine. — Une querelle doctrinale, d'une extrême gravité, provoquée par une hérésie nouvelle, l'*arianisme*, déchire l'Eglise victorieuse. Tandis que les schismes donatiste et méletien n'affectaient que l'Afrique du Nord et l'Egypte et ne touchaient pas aux dogmes fondamentaux du christianisme, l'hérésie arienne, née à Alexandrie, ébranle les bases de la foi et troublera l'Egypte, les provinces d'Orient et tout le monde romain où elle s'était largement propagée.

Né en Libye ou en Egypte, vers 260, *Arius*, en 318, est à la tête d'une des paroisses d'Alexandrie. Au début du IV^e siècle, la capitale de l'Egypte romaine est un foyer intense d'activité intellectuelle et religieuse, divisé par le schisme de Méléce.

Arius, qui avait suivi à Antioche l'enseignement rationaliste du célèbre Lucien, prêche la doctrine suivante. Le Père est seul éternel; le Fils, qui est le Verbe ou Logos, engendré par le Père, n'a point été tiré de la substance de Dieu; il n'est donc pas une partie consubstantielle du Père, ni une forme distincte du Dieu unique; en conséquence, le Fils, qui n'est pas de la même essence que le Père, lui est subordonné; il a reçu du Père la plénitude de tous les attributs divins, à l'exception de l'éternité.

En affirmant ainsi le monothéisme, Arius accorde au Christ un rang secondaire, le dépouille de son rôle et fait disparaître l'idée de la Rédemption, qui est l'idée fondamentale du christianisme.

⁶ Ferrero, *Nouvelle histoire romaine*, p. 291.

Soulevée par les docteurs de l'Eglise, cette question théologique, comme toutes les questions de même nature qui surgiront par la suite, ne semble pas avoir été agitée par la masse des fidèles. Ceux-ci «ne songeaient guère à explorer les immensités de l'infini et de l'éternel, ni à procéder à l'analyse qualitative et quantitative de la substance divine contenue en Jésus-Christ. Leur foi et leur espérance avaient des objets plus proches et plus positifs: Jésus était essentiellement, pour eux, Celui qui devait venir, le Christ, le Messie annoncé par les prophètes; et ils s'occupaient moins de son essence et de sa nature que de son histoire et de son œuvre.»

g. L'Orient défend l'arianisme contre l'Occident

Cependant, comme les dissentiments dogmatiques de cette époque recouvrent, en général, des querelles et des scissions politiques, la doctrine arienne divisa l'Empire en deux camps passionnément hostiles. Combattue par les Occidentaux, la nouvelle doctrine est défendue par les Orientaux, chez lesquels elle a pris naissance.

L'arianisme «répondait mieux que l'orthodoxie aux aspirations des païens et plus particulièrement aux tendances et aux habitudes des Orientaux. Depuis le temps des Sévères, le paganisme évoluait vers le monothéisme, sous la forme du syncrétisme solaire; or, c'est au nom du monothéisme que l'arianisme contestait la divinité créée du Christ. D'autre part, il s'est développé dans des pays profondément imbus de la culture philosophique des Grecs; il est une réaction de l'ardeur spéculative de l'Orient hellénistique contre l'esprit plus froidement raisonneur de l'Occident latin. C'est ce qui a fait à la fois sa force, au lendemain de la fondation de Constantinople, quand les influences orientales ont pris le dessus, et sa faiblesse au temps de Théodose, quand les influences latines l'ont définitivement emporté.»⁷

h. Les discussions théologiques gagnent les masses populaires

Tandis qu'évêques s'opposent à évêques et conciles à conciles, le peuple, divisé lui aussi, entre naturellement dans la mêlée. «Les rapports métaphysiques du Père et du Fils furent discutés dans les boutiques et dans les marchés, les deux partis échangeant les imputations les plus odieuses... De leur côté, les païens profitèrent de cette occasion pour prendre une maligne revanche contre le triomphe récent des chrétiens. Ils tiraient des principes de leurs adversaires tout ce qu'ils pouvaient en déduire de conséquences ridicules, et leurs comédiens jouaient la Trinité sur le théâtre» (Vollet).

⁷ Besnier, *op. cit.*, p. 377.

Constantin jugea alors devoir intervenir. Pour couvrir de l'autorité de l'Eglise les mesures qu'il aura à prendre, il ordonne la réunion d'un grand synode, qui, groupant tous les évêques de la chrétienté, aura à se prononcer sur l'hérésie.

3. Les Conciles de Nicée et de Tyr

a. Le Concile de Nicée (325)

Voisine de Nicomédie, capitale de l'Empire, *Nicée*, en Bithynie, est choisie comme lieu de réunion du premier concile oecuménique convoqué par l'empereur. Jusqu'alors, en effet, les conciles n'étaient que régionaux. Près de 250 évêques, presque tous orientaux, répondirent à l'appel: 120 d'Asie Mineure, 22 de Coelé-Syrie, 19 de Palestine, 19 d'Egypte et de Libye, 7 des pays grecs d'Europe, 3 des provinces danubiennes, un d'Afrique, un de Gaule, un d'Italie, un de Calabre, 2 prêtres délégués par le pape de Rome. L'empereur, qui n'est point encore baptisé, prononce le discours d'ouverture. Après avoir invité ses auditeurs à se reporter aux Ecritures, il se retire, laissant les évêques délibérer seuls sous la présidence de l'un d'eux.

b. Condamnation d'Arius et de sa doctrine. Définition de la doctrine orthodoxe

Le Concile définit la doctrine orthodoxe; le texte voté constitue le *Symbole de Nicée*, qui deviendra, après les modifications qui y seront apportées en 381, le Credo de l'Eglise catholique. Ce Credo affirme que «Jésus-Christ est né du Père avant tous les siècles, qu'il est Dieu de Dieu, lumière de lumière, consubstantiel au Père». Les propositions d'Arius sont condamnées et ses partisans anathématisés. Appliquant la sentence du concile, Constantin exile Arius, ainsi que quelques évêques qui sont remplacés sur leurs sièges épiscopaux.

«La question pouvait donc être considérée comme réglée. Mais le christianisme n'était pas une religion politique, comme les autres religions de l'Orient et de l'Occident; les questions théologiques avaient pour lui une importance absolue, indépendante de toutes leurs possibles conséquences politiques. Le concile de Nicée, que Constantin avait convoqué pour rétablir la paix dans les esprits et dans la croyance, allait déclencher une formidable lutte théologique qui devait, malgré tous les efforts de l'empereur, affaiblir encore davantage l'empire épuisé.»⁸

⁸ Ferrero, *Nouvelle histoire romaine*, p. 292.

c. Autres décisions du Concile de Nicée

Le Concile de Nicée régla aussi le schisme mélétien qui subsistait en Egypte, ainsi que le comput de la fête de Pâques.

D'autres décisions, en matière d'organisation et de discipline, modèlent la hiérarchie religieuse sur les cadres de l'administration civile. L'évêque d'Alexandrie exercera sur l'Egypte une primauté analogue à celle de l'évêque de Rome en Occident. Il en est de même des évêques d'Antioche et de Jérusalem, dont l'autorité s'exercera respectivement sur la Syrie et la Palestine. Enfin, les prêtres et évêques ne peuvent être transférés d'un évêché dans un autre; un évêque ne peut recevoir ceux qui ont été excommuniés par un de ses collègues.

d. Le Concile de Tyr (335). Triomphe de l'arianisme en Orient

La condamnation officielle de l'arianisme par le Concile de Nicée (325) n'avait pas mis fin à la querelle que l'hérésie avait provoquée. Les discussions théologiques, considérées par l'empereur «comme une folie furieuse», continuèrent comme auparavant. Des partisans à la cour, parmi lesquels Constance, la propre sœur de l'empereur, des évêques, qui ne s'étaient soumis que par feinte à la doctrine nicéenne, continuaient la lutte, et l'ardeur des hérétiques redoublait de violence, surtout en Orient.

Toujours animé du désir de rétablir l'unité morale de l'Empire, Constantin tente une réconciliation entre les deux doctrines. Arius consent à adoucir la sienne; mais il se heurte à une opposition invincible de la part des orthodoxes ou nicéens, et surtout d'Athanase, nouvel évêque d'Alexandrie et grand antagoniste de l'hérésie. Furieux de l'intransigeance des orthodoxes, contre lesquels son autorité demeurerait impuissante, Constantin passe du côté des ariens qui, en 335, réussissent, au Concile de Tyr, à faire condamner Athanase. L'évêque d'Alexandrie est exilé en Gaule et ses partisans poursuivis et dispersés.

Arius rentre en triomphateur à Alexandrie; les ariens envahissent la Cour et deviennent, en peu de temps, le parti dominant dans tout l'Orient. Mais les nicéens ne désarment pas, et une lutte implacable entre les deux partis bouleversera tout l'Empire, ajoutant un nouvel élément à toutes les autres causes de faiblesse.

4. L'Empire romain chrétien, l'Arménie et la Perse

a. L'Arménie convertie s'oriente vers Byzance

Depuis 288 ou 300, le roi d'Arménie, Tiridate III, d'origine parthe-arsacide, avait embrassé le christianisme. Cette conversion orientera plus for-

tement les tendances et la politique arméniennes vers Byzance, tandis qu'une partie de la noblesse arménienne cherchera à maintenir les vieilles attaches avec l'Iran. «Foyer des guerres irano-romaines, l'Arménie sera déchirée entre deux factions de sa population, les pro-iraniens et les pro-romains.»⁹

La conversion de l'Arménie au christianisme, en modifiant le rôle de ce pays, avait encore aggravé sa situation. Asiatique par sa position, iranienne par sa culture, l'Arménie, devenue chrétienne, prenait désormais, «dans le grand duel qui commençait entre l'Europe et l'Asie, . . . parti pour la chrétienté, c'est-à-dire pour l'Europe . . . Chahpouhr II, engagé dans une lutte à fond contre le christianisme, ne pouvait, sur ses frontières, laisser l'Arménie devenir la citadelle de cette religion.»¹⁰

b. Le vieil antagonisme romano-perse revêt la forme religieuse

Outre les luttes religieuses, nées à l'intérieur de l'Empire, le christianisme a provoqué une modification notable des rapports entre l'Empire romain, qui protège officiellement les chrétiens, et la monarchie des Perses qui, depuis l'avènement des Sassânides, a fait du mazdéisme zoroastrien une religion d'Etat (p. 152—153). Opprimées par le mazdéisme perse, les chrétiens disséminés en Babylonie, Assyrie, comme celles d'Arménie, sont tentées de chercher, auprès de l'empereur romain, un protecteur naturel. Les sympathies de leurs chefs sont ouvertement en faveur de Byzance.

Suspects aux autorités iraniennes, les sujets chrétiens du Roi des Rois furent l'objet de nombreuses persécutions, qui ensanglantèrent les quarante dernières années du règne de Shahpur II (309—379). Mais ces mesures punitives étaient plus politiques que religieuses; les évêques de Perse et leur clergé furent persécutés, non comme chrétiens, mais comme partisans des Romains.

«L'antique lutte de l'hellénisme et du génie de l'Orient affecta dès lors un caractère religieux. Ce fut des deux côtés une guerre sainte. A cet égard, l'Islam devait seulement aggraver une situation qui exista dès le IV^e siècle. Lorsque l'hellénisme et l'âme asiatique furent enfermés chacun dans l'armature rigide d'un dogme (et il n'était pas de dogmes plus intransigeants que ceux du zoroastrisme sassanide), lorsque le frottement des races et des civilisations s'aviva de deux fanatismes rivaux, la haine entre l'*Hellène* et le *Barbare*, devenus l'*Orthodoxe* et l'*Infidèle*, prit un caractère inexpiable. La réaction asiatique se traduit dans le parsisme, puis dans l'islam; mais sous ces noms divers, elle resta aussi intransigeante: depuis

⁹ Ghirshman, *L'Iran, des origines à l'Islam*, p. 267.

¹⁰ Grousset, *L'Empire du Levant*, p. 68, 69.

Shahpouhr II et Constantin, la question d'Orient fut le choc de deux croisades adverses.»¹¹

c. *Mort de Constantin (337)*

La persécution des chrétiens de Perse sous Shahpur II amena, en 336, une nouvelle rupture entre l'Empire et la monarchie sassânide. Comme toujours, l'enjeu du conflit est l'Arménie, écartelée entre les deux influences rivales. En 337, Constantin quitte sa capitale en direction de la Perse. Arrivé sur les bords du Tigre, il tombe malade et meurt, après avoir reçu le baptême des mains d'un évêque dévoué aux ariens. Son corps, transporté à Constantinople, est enseveli dans l'église des Saints-Apôtres (337).

5. *Personnalité de Constantin*

Avant de porter un jugement sur Constantin, qui fut réellement un très grand prince, il convient de rappeler certains actes qui laissent voir, chez leur auteur, une âme superstitieuse et inquiète, un caractère violent et cruel, et une activité incohérente.

a. *Sa conversion (312)*

C'est à la suite de deux visions, la première en 310 et la seconde en 312, que Constantin abandonna le culte d'Apollon pour celui du Christ. La victoire contre Maxence (312), promise par ces visions, était pour Constantin, qui avait l'obsession du surnaturel, l'œuvre du Dieu chrétien, comme récompense de sa récente conversion. Mais il ne reçut le baptême qu'à son lit de mort.

Les circonstances et les motifs de la conversion de Constantin prêtent à controverse. Les uns ont voulu y voir un calcul politique, d'autres, la conséquence d'une illumination subite, comme saint Paul sur le chemin de Damas. Il y a tout lieu de penser que «sa conversion n'est pas un acte d'habile politique destiné à grossir le nombre de ses partisans; elle n'est pas non plus un bouleversement brutal de son être par une éclatante révélation qui l'aurait transformé du tout au tout; elle est la conséquence de son vœu et la manifestation de sa reconnaissance. Il ne faut pas le comparer à Henri IV ou à Bonaparte, ni à saint Paul, mais à Clovis, qui fit, sur le champ de bataille de Tolbiac, la même promesse et qui, une fois exaucé, tint pareillement sa parole.»¹²

¹¹ Grousset, *L'Empire du Levant*, p. 67.

¹² Besnier, *op. cit.*, p. 359.

b. *Drames de famille*

Peu de temps après le Concile de Nicée (325), Constantin fit un séjour à Rome, où il n'avait point paru depuis treize ans. Il y célébra le vingtième anniversaire de son avènement au pouvoir. Comme il s'abstint de participer aux cérémonies païennes qui eurent lieu à cette occasion, le Sénat et le peuple de Rome lui en gardèrent rancune.

Une sombre tragédie de famille, survenue à cette époque à Rome, vint encore agir sur l'âme inquiète de l'empereur. L'impératrice Fausta, jalouse de Crispus, fils aîné de Constantin et d'une première épouse, voulait assurer le pouvoir à ses propres enfants: Constantin, Constance et Constant. Accusé, Crispus est arrêté et mis à mort, ainsi qu'un grand nombre de ses amis. Cependant, Héléne, la mère de Constantin, qui détestait Fausta et voulait venger la mort de Crispus, parvint à démontrer que celui-ci était innocent. Par l'ordre de Constantin, Fausta fut mise à mort. Ce drame acheva de tourner contre l'empereur les esprits des Romains; une virulente épigramme fut affichée à sa porte.

c. *Constantin partage l'Empire entre ses fils et ses neveux (335)*

En 335, Constantin, qui avait, au prix de suprêmes efforts, reconstitué l'unité de l'Empire, rétabli un gouvernement cohérent et imposé la monarchie héréditaire, détruit sa laborieuse construction en répartissant les territoires de l'Empire entre ses trois enfants et deux de ses neveux. Il assigne à l'aîné, Constantin, l'Espagne, la Gaule, la Bretagne; à Constance, l'Asie Mineure, la Syrie, l'Égypte; à Constant, l'Italie et l'Afrique; au neveu, Dalmatius, la Thrace, la Macédoine et la Grèce; enfin, un frère de celui-ci, Annibalien, reçoit le trône vacant de l'Arménie et les régions limitrophes du Pont. Les trois fils de l'empereur reçoivent le titre d'Auguste; Dalmatius, celui de César, et Annibalien, le titre de roi des rois.

«A quoi servait d'avoir tant lutté et répandu tant de sang pour renverser la tétrarchie de Dioclétien, s'il la reconstituait plus faible et sous une forme plus dangereuse? Mais Constantin non plus n'avait la force de résoudre la terrible question du principe légal de la suprême autorité. Le principe dynastique, dépouillé du caractère divin, était, lui aussi, faible, incertain, oscillant, comme tous les autres principes que l'Empire avait essayés. Constantin comprit qu'il n'avait ni la force ni l'autorité nécessaires pour s'imposer aux ambitions de tous les membres de sa famille et transmettre son pouvoir à un seul de ses enfants.»¹³

d. *Jugement sur Constantin*

Les contemporains et la postérité ont porté sur Constantin des jugements

¹³ Ferrero, *La ruine de la civilisation antique*, p. 191, 192.

forts divers. Les historiens ecclésiastiques lui ont attribué toutes les vertus; les historiens païens, tout en reconnaissant ses grandes qualités, ont signalé les conséquences funestes de sa politique.

Pour Ferrero, «Constantin fut un souverain de grand mérite. Mais il était venu à une époque où s'accomplissait le plus grand bouleversement qui se soit produit dans l'histoire du monde occidental: sa christianisation. Constantin n'était plus un païen et un homme du monde ancien, et il n'était pas encore un chrétien ni un homme du monde nouveau. L'activité qu'il déploya fut incohérente, hésitante, violente et en grande partie stérile. Il fonda une dynastie et la brisa; il rétablit l'unité de l'empire et la détruisit; il voulut reconstituer par le christianisme la concorde spirituelle et il exaspéra les luttes au sein même de l'Eglise . . . Dioclétien est le dernier grand homme du monde antique; Constantin, l'inquiet personnage, symbolise une époque de transition.»¹⁴

¹⁴ Ferrero, *Nouvelle histoire romaine*, p. 294 et 295.

III. Naissance du futur Empire byzantin (330—395)

1. Constantinople, capitale de l'Empire romain (330)

a. Byzance jusqu'à 325

Dès sa victoire contre Licinius (323), Constantin, devenu seul empereur, avait quitté l'Occident où il résidait depuis 306, pour s'installer à Nicomédie, capitale de l'Orient. Convaincu de la nécessité de maintenir définitivement, dans cette partie de l'Univers romain, la capitale de l'Empire unifié, son choix se porte sur un site idéal, Byzance, sur les rives du Bosphore.

Grâce à sa situation géographique, Byzance, dont les origines remontaient à plus de mille ans dans le temps, avait connu, dans le passé, une grande prospérité économique et joué un rôle important tout au long des Guerres Médiques (492—466 av. J.-C.). Elle tint victorieusement tête à Philippe II, père d'Alexandre le Grand, qui ne réussit pas à la prendre (II, p. 356). Au II^e siècle après J.-C., elle était devenue une des cités les plus importantes du Proche-Orient. Ravagée par Septime Sévère (193—211), pour la punir d'avoir pris parti contre lui, Byzance ne s'était plus relevée complètement. Ayant décidé de la restaurer et de l'agrandir pour en faire une « nouvelle Rome », Constantin commença les travaux en 325.

b. Embellissement et fortification de Byzance (325—330)

« L'empereur détermina lui-même les limites de la cité . . . Quarante mille soldats goths, employés comme manœuvres, furent les ouvriers de ces travaux gigantesques. Pour orner la ville, Constantin n'hésita pas à dépouiller Rome, Alexandrie, Ephèse, Antioche, Athènes. Il voulait, de son vivant, voir se dresser dans toute sa splendeur la capitale dont il rêvait. »¹

Une immense muraille défend la ville contre les incursions terrestres. A l'intérieur de la cité, sont le forum, où se dressent deux arcs de triomphe, et une colonne de pierre qui porte au sommet la statue de l'empereur Constantin. L'église des Saints-Apôtres, destinée aux sépultures impériales, celle de Sainte-Sophie, dédiée à la Suprême Sagesse, le palais impérial, et enfin l'Hippodrome, qui sera le centre de la vie publique, sont les monuments les plus célèbres de la somptueuse cité.

¹ Auguste Bailly, *Byzance*, p. 19.

c. *Inauguration de Constantinople (330)*

Lorsqu'en 330 les grands travaux furent achevés, Constantin, parmi des fêtes grandioses qui durèrent quatre jours, inaugure solennellement la nouvelle Byzance, lui donne son nom: *Constantinople*, et la proclame officiellement la métropole de l'Empire.

Ce déplacement officiel et effectif, au profit de l'Orient, du centre de gravité du vieil Empire romain, préparera la scission inévitable et définitive de l'Orient et de l'Occident, qui sera consommée soixante-cinq ans plus tard (395).

d. *Les raisons de l'abandon définitif de Rome*

Les raisons de l'abandon définitif de Rome et de l'installation de la capitale de l'Empire à Byzance, sont d'ordre militaire, politique et économique. Le danger des invasions barbares en Gaule, en Italie et dans les Balkans, et la nécessité d'être continuellement en alerte sur la frontière perse, faisaient que la capitale de l'Empire était mieux placée sur le Bosphore, à proximité du Danube et à mi-chemin entre le Rhin et l'Euphrate.

D'autre part, l'Empire romain, devenu une monarchie chrétienne et orientale, ne pouvait plus avoir pour capitale la ville païenne de Rome. En outre, la désorganisation et l'appauvrissement de l'Occident donnaient la prééminence à la partie orientale, qui était la plus riche de l'Empire. Enfin, le développement, vers cette époque, de la vie économique et de la civilisation dans la partie méridionale de la Russie, avait considérablement accru l'importance de la Mer Noire et du trafic des Détroits.

«Si les causes de ce grand événement furent nombreuses, la principale doit être cherchée dans la décadence des provinces occidentales, dévastées par les barbares, appauvries, dépeuplées. Comme le développement des provinces occidentales, et surtout de la Gaule, avait fixé le siège de l'Empire en Italie, de même celui-ci se déplaçait vers l'Orient, c'est-à-dire vers les provinces plus riches, plus peuplées, moins touchées par la crise des temps, maintenant que l'Occident tombait en ruines. Constantin choisit avec une extraordinaire intelligence l'endroit, car Constantinople est la situation idéale pour la capitale d'un Empire qui est moitié en Asie et moitié en Europe.»²

e. *Naissance du futur Empire byzantin*

Le transfert de la capitale de l'Empire à Byzance marque le commencement du futur Empire byzantin. Autour de la «nouvelle Rome», grecque et chrétienne, la partie orientale de la monarchie prendra de plus en plus conscience d'elle-même. A partir de ce moment, l'Empire de Rome, fondé

² Ferrero, *La ruine de la civilisation antique*, p. 189, 190.

par les Latins du Latium, perdra progressivement son caractère romain; il sera, de plus en plus, un grand Etat gréco-oriental, qui n'aura plus, dans quelque temps, de romain que le nom. Si le latin demeurera longtemps la langue officielle, la langue grecque reprendra graduellement son ascendant et deviendra, sous peu, la langue dominante.

f. *Double destin de Byzance*

«Constantin avait voulu que la cité qui portait son nom éblouît l'univers; il l'avait réalisée à la mesure de son orgueil, de son génie, de ses rêves; mais, en faisant d'elle l'objet fabuleux d'une admiration universelle, il imprimait fatalement l'avvers de cette médaille à l'excès glorieuse; l'émerveillement devenait convoitise et c'était une proie qui, pendant un millier d'années, allait susciter parmi tous les peuples un farouche désir de conquête... Les dissensions religieuses, que la foi ardente et intolérante de l'époque transformait en ferments de guerres civiles, n'étaient guère moins redoutables. Ainsi, à peine fondée, et bien avant que, par l'édit de 395, Théodose eût divisé l'Empire, Byzance nous apparaît soumise à son double destin: tandis qu'elle lutte contre les Barbares, elle est déchirée par les querelles religieuses, et, durant tout son règne, Constantin les vit bouleverser sa capitale, et se propager dans son empire.»³

2. *Constantinople, Rome et la Perse (337—395)*

Depuis que Constantinople est devenue la capitale de l'Empire romain universel, l'esprit de rivalité, qui a toujours animé les relations entre l'Orient et l'Occident, n'a fait que s'accroître. L'Occident ne voulait pas admettre que la nouvelle capitale fût la supérieure, ni même l'égale de Rome. De son côté, le monde gréco-égéen et oriental considérait la ville du Tibre comme une vieille cité, que les conditions nouvelles de l'époque ont éclip­sée au profit de Byzance.

Sous les successeurs de Constantin, le monde gréco-oriental, qui prendra de plus en plus conscience de lui-même, se cristallisera autour de Constantinople. Après 395, date de la séparation définitive de l'Orient et de l'Occident romains, cette cristallisation du monde gréco-oriental se fera autour de trois noyaux distincts: Constantinople, Antioche, Alexandrie.

a. *Les successeurs de Constantin se partagent l'Empire. Constant en Occident et Constance en Orient*

De même que l'organisation tétrarchique de Dioclétien n'avait pas survécu à son auteur, la réforme de Constantin, fondée sur les liens du sang, ne

³ A. Bailly, *op. cit.*, p. 25, 26.

réussira guère à sauvegarder l'unité de l'Empire. L'année même de la mort de Constantin (337), ses trois fils, appuyés sur une partie de l'armée, massacrèrent Dalmatius et les autres parents collatéraux. Après s'être partagé leurs dépouilles, les trois frères, qui prennent le titre d'Auguste, entrent en conflit.

En 340, Constantin II, Auguste de la Gaule et de la Bretagne, se jette sur l'Italie, domaine de son frère Constant; mais il est battu et tué près d'Aquilée et ses provinces sont annexées par Constant. Occupé par la guerre contre les Perses, que Constantin le Grand avait commencée l'année de sa mort, Constance, Auguste de l'Orient, ne pouvait intervenir contre l'agrandissement de l'empire de son frère en Occident.

b. *La Perse avant Shahpur II*

Après la mort de *Shahpur I* (270), l'empire Kouchan, que ce grand prince avait envahi et soumis (p. 155), profita des luttes intestines qui occupaient les Iraniens, ainsi que de leurs conflits avec Rome, pour restaurer son indépendance. *Bahrâm II* (276—293), troisième successeur de *Shahpur I*, fut contraint d'abandonner à Dioclétien la Mésopotamie du Nord et l'Arménie (286). *Bahrâm III* (293), qui ne fit que passer sur le trône, fut détrôné par *Narseh* (293—303), fils de *Shahpur I*, qui, écrasé par Dioclétien (297), céda à celui-ci un ensemble de provinces situées à l'Est du Tigre (p. 215). Cette victoire assura à l'Empire romain quarante-deux années de paix en Orient (298—340). *Hormizd II* (303—309), fils et successeur de *Narseh*, pour se mettre à l'abri des menaces des Kouchans, épousa une princesse de cette race.

c. *Avènement et politique de Shahpur II*

Shahpur II (309—379), fils et successeur d'*Hormizd II*, est un des plus grands princes sassânides. Monté très jeune sur le trône, il occupa la première partie de son long règne à lutter contre les attaques des Kouchans. Après les avoir enfin écrasés et rattaché leur territoire à ses Etats, *Shahpur II* reprend la lutte traditionnelle à l'Ouest, pour laver la honte des défaites essuyées par ses prédécesseurs.

Nous avons vu que, dès le règne de Constantin, *Shahpur II* avait inauguré dans ses Etats une politique de nationalisme religieux, fondé sur le mazdéisme zoroastrien. Dirigée contre Byzance, protectrice officielle du christianisme, la politique religieuse de *Shahpur II* commença par une persécution générale du clergé et des fidèles chrétiens, qui, quoique sujets des Sassânides, étaient considérés, par ces derniers, comme des partisans romains. C'est pour les défendre que Constantin, l'année de sa mort (337), quitta Constantinople pour l'Asie et mourut sur les bords du Tigre (p. 231—232).

d. Guerre entre Constance et Shahpur II (340-345)

Cherchant à mettre à profit les difficultés qui opposent les trois fils et successeurs de Constantin, Shahpur II, en 340, envahit l'Arménie et assiège Nisibe. Constance, renonçant à combattre les empiétements de son frère Constant en Occident, concentre ses efforts contre les Perses. Ces derniers, qui occupent l'Arménie, sont obligés de l'évacuer, et Nisibe, assiégée, leur résiste avantageusement. En 341, un armistice est conclu entre les belligérants, aux termes duquel Archak, nommé roi d'Arménie par Shahpur II, paie tribut, à la fois, aux Perses et aux Romains.

En 345, l'armistice est rompu et la guerre reprend entre les deux monarchies. Les Byzantins, qu'on appellera toujours les Romains, obtiennent d'abord une grande victoire à Singara (Sindjar), qui est bientôt suivie de fréquentes défaites. Mais une nouvelle invasion à l'Est, celle des Chionites ou Huns Hephtalites, tribus nomades vraisemblablement mongoles qui s'installent sur les terres des Kouchans, empêche Shahpur d'exploiter ses succès contre les Romains, et permet à ceux-ci de profiter d'une heureuse accalmie. A l'Est, les hostilités aboutissent à un accord, aux termes duquel les Hephtalites sont autorisés à s'établir sur les terres Kouchanes, à titre de « fédérés », et s'engagent à fournir au Roi des Rois des troupes pour sa guerre contre les Romains.

*3. Querelles religieuses et guerre avec la Perse**a. Conflit religieux entre l'Orient et Rome (341)*

La rivalité politique qui commence à opposer Constantinople à Rome est avivée par les querelles religieuses. Le fougueux évêque nicéen Athanase, rentré à Alexandrie à la suite de l'amnistie accordée après la mort de Constantin, avait recommencé la lutte contre les ariens, en faisant appel aux évêques de l'Occident et aux deux empereurs.

En 341, un concile est convoqué à Rome par le pape Jules I, qui y invite tous les évêques de l'Orient. Par une lettre expédiée d'Antioche, les évêques de cette ville, de Césarée, de Constantinople et d'autres diocèses, dénie toute prééminence à l'Eglise de Rome, jetant ainsi les bases de ce schisme d'Orient qui dure encore aujourd'hui. Le concile de Rome acquitte Athanase (341). En réaction, les évêques orientaux, réunis à Antioche, confirment de nouveau la formule de l'arianisme (341).

b. Schisme religieux entre l'Orient et l'Occident (347)

En 347, sur la proposition des deux empereurs, un concile oecuménique est convoqué à Sardica (Sofia), à la frontière des deux Empires. Mais les

évêques orientaux, protestant contre la présence de leurs adversaires et particulièrement Athanase, qu'ils considéraient comme des hérétiques, se retirent de la réunion et tiennent un concile séparé, à Philippopolis, où Athanase et même le pape Jules I sont frappés d'excommunication. Le Concile de Philippopolis déclare que, seuls, les conciles avaient le droit de gouverner l'Eglise et que l'Eglise de Rome n'avait aucune suprématie sur les autres. A cette déclaration, les évêques orthodoxes de l'Orient et de l'Occident répondirent en reconnaissant à l'évêché de Rome, en l'honneur de l'apôtre Pierre, le droit de juger en dernier ressort.

c. Constance seul empereur (350)

Tandis que cette agitation religieuse se poursuivait, Constant est tué à l'instigation de *Magnence*, un Germain, qui se proclame Auguste d'Occident (350). Vers le même temps, un autre prétendant, *Vétranion*, se proclame en Illyrie. Menacé dans son domaine, Constance conclut un armistice avec les Perses et marche contre les deux usurpateurs. Vaincus l'un après l'autre, Vétranion se soumet (351), tandis que Magnence se donne la mort après deux ans de résistance (353).

d. Persécution contre le paganisme et l'orthodoxie

L'unité de l'Empire était rétablie au profit de Constance, Auguste de l'Orient arien, qui procède à une violente persécution contre les païens; leurs temples sont fermés, le culte ancien est déclaré criminel et la peine de mort décrétée contre ceux qui lui étaient demeurés fidèles.

Désireux de mettre un terme à la querelle des ariens et des nicéens, le pape Libère demande à Constance la convocation d'un nouveau concile. L'empereur y consent, mais avec l'intention secrète de faire annuler les décisions du Concile de Nicée et de faire établir la suprématie du christianisme oriental. Réunis à Milan en 355, les évêques, sous la pression de l'empereur, donnent gain de cause à la doctrine arienne et déclarent la doctrine opposée comme un crime contre l'Etat. Athanase, condamné, se réfugie en Haute Egypte; son protecteur, le pape Libère, est contraint de prendre le chemin de l'exil. Tous les évêques fidèles au Concile de Nicée sont déposés et remplacés, en Orient et en Occident. «De violentes insurrections populaires éclatèrent contre les évêques qui avaient pris la place des exilés, et une nouvelle guerre de religion s'engagea entre l'Occident et l'Orient.»⁴

e. Restauration officielle du paganisme (361—363)

En 359, les Perses s'emparent d'Amida (Diarbékir). Pour reconquérir

⁴ Ferrero, *Nouvelle histoire romaine*, p. 297.

cette place importante, Constance part pour l'Orient. Mais, pendant son absence, Julien, qu'il avait nommé César pour l'Occident, s'était proclamé Auguste. Pour lutter contre ce nouveau danger, Constance conclut hâtivement un armistice avec les Perses et prend le chemin de l'Europe. En cours de route, il meurt à Tarse (Cilicie), emporté par la fièvre (361).

L'usurpateur, *Julien* (361-363), descendant de Constance Chlore, devient seul empereur. Dès son arrivée à Constantinople, il inaugure une nouvelle politique religieuse, qui favorisera la restauration du paganisme, d'où le nom de *Julien l'Apostat* qui lui fut donné. « Julien ne considérait pas le paganisme et le christianisme en philosophe, mais en soldat et en magistrat. Il considérait le christianisme comme un dissolvant, ajouté à tous ceux qui décomposaient l'empire. »⁶

Sans recourir aux persécutions, le nouvel empereur entend ressusciter le paganisme comme religion d'Etat, tout en tolérant les autres cultes. Tous les privilèges que l'Eglise et le clergé avaient conquis sont abolis, et les ecclésiastiques, qui avaient été bannis par l'Etat à cause de leur doctrine, sont rappelés de l'exil; les biens attribués à l'Eglise sont restitués à ceux qui en avaient été dépouillés.

Ces réformes révolutionnaires menacent de provoquer dans l'Empire des luttes terribles. Des rixes sanglantes, entre païens et chrétiens, commencent surtout en Orient.

f. Reprise de la guerre perse (363)

En 363, Julien reprend la guerre perse, que son prédécesseur avait arrêtée par une paix boiteuse et bouclée à la hâte. Grand soldat, Julien, aidé des Arméniens, descend l'Euphrate, accompagné d'une flotte de guerre; vainqueur dans toutes les rencontres, il arrive jusqu'à Ctésiphon. Comprenant qu'il ne pouvait se rendre maître des fortifications de la capitale des Perses, il remonte le Tigre en direction de la Médie. L'armée romaine est harcelée au cours de cette retraite, et l'empereur, qui s'exposait sans ménagements, est tué d'un coup de javelot lancé par un cavalier perse (363).

g. Abandon de l'Arménie et des conquêtes de Dioclétien (363)

Son successeur, *Jovien* (363-364), acclamé par les troupes, n'a pas les qualités que requièrent les circonstances. L'armée, démoralisée et impatiente de rentrer, le contraint à conclure hâtivement une paix désastreuse. Jovien abandonne à Shahpur II toutes les conquêtes de Dioclétien, c'est-à-dire les cinq provinces situées au-delà du Tigre, et, en plus, les deux places fortes de Singara et de Nisibe, en Mésopotamie, ainsi que l'Arménie (363). Cette paix humiliante, acceptée sans l'excuse d'une défaite militaire,

⁶ Ferrero, *Nouvelle histoire romaine*, p. 299.

porta un coup sensible au prestige de l'Empire et lui aliéna les sympathies de ses alliés naturels, tant arméniens que mésopotamiens ou syriaques chrétiens.

«L'abandon de l'Arménie constituait pour le monde romain un recul dont la gravité n'a pas besoin d'être soulignée... L'Arménie chrétienne se voyait, au seuil des temps nouveaux, abandonnée par le monde gréco-romain, livrée à ses propres moyens, vouée, bon gré mal gré, à graviter dans l'orbite de l'Iran mazdéen aujourd'hui, musulman demain. Les conséquences de cette orientation n'ont pas besoin d'être soulignées.»⁶

Quelques mois plus tard, Jovien meurt, après avoir signé un édit restituant aux chrétiens les privilèges dont les avait dépouillés Julien (364).

4. *Rupture et reconstitution de l'unité politique de l'Empire (364—388)*

a. *L'Orient et l'Occident, deux Etats séparés (364)*

En 364, un conseil de généraux choisit comme empereur un autre officier, *Valentinien* (364—375), qui nomme son frère *Valens* (364—378) comme collègue, avec le titre d'Auguste. Dès leur avènement, les deux empereurs frères se partagent l'Empire: Valens prend l'Orient et Valentinien, l'Occident. L'unité de l'Empire, rétablie par Constance et maintenue par Julien et Jovien, est encore, une fois de plus, brisée.

De 364 à 375, Valentinien et Valens s'occupent à repousser les invasions barbares, qui assaillent sans relâche toutes les frontières des provinces occidentales: Alamans, Quades, Sarmates, Saxons, Gétules, Maures, Goths, Wisigoths, etc. En 375, Valentinien, Auguste pour l'Occident, meurt subitement en Illyrie; les officiers de son armée proclament, comme empereurs, ses deux fils, *Gratien* (375—383) et *Valentinien II* (375—392).

b. *Les Goths dans la péninsule balkanique (376)*

Tandis que l'Occident est assailli et secoué par les incursions des Barbares, en Orient, Valens, qui n'avait eu à faire face qu'à quelques tentatives de révolte et à des difficultés avec la Perse, s'occupe des querelles religieuses et soutient l'arianisme oriental contre l'orthodoxie occidentale.

En 376, cependant, les Goths avaient occupé une bonne partie de la péninsule balkanique. Sans attendre les renforts qu'il avait demandés à Gratien, Valens livre bataille aux envahisseurs près d'Adrianopolis (Andrinople); son armée est écrasée et lui-même est tué (378).

⁶ Grousset, *L'Empire du Levant*, p. 71.

Pour réparer ce désastre et arrêter l'avance des Goths, Gratien charge Théodose, un chef militaire d'origine espagnole, de la défense de l'Orient. Théodose reconstitue l'armée, soumet les bandes Goths, mais les installe en Thrace et en Macédoine. En récompense de son succès, Gratien élève *Théodose* à l'Empire (379—395).

c. *Concile de Constantinople (381). Triomphe de la doctrine nicéenne ou catholique*

Avec Gratien, Valentinien II et Théodose, trois empereurs des provinces occidentales, l'Occident, l'orthodoxie et l'Eglise de Rome ont maintenant la prédominance sur l'Orient, l'arianisme et l'Eglise orientale. En 379, un décret impérial abolit toutes les hérésies; en 380, un second décret proclame la doctrine du Concile de Nicée, appelée officiellement désormais la doctrine *catholique*, c'est-à-dire universelle, comme la doctrine religieuse de l'Empire. En 381 enfin, le culte catholique, basé sur le symbole de Nicée, est imposé à l'exclusion de tout autre. Un Concile oecuménique réuni à Constantinople (381), où la première place est réservée au siège de Rome et la seconde, à celui de Constantinople élevé au rang de patriarcat, confirme solennellement le symbole de Nicée.

En 382, les privilèges du sacerdoce païen sont annulés et ses biens confisqués. «En cette même année ou l'année suivante, Gratien et par conséquent Théodose, les premiers parmi les empereurs, renoncèrent à l'ancienne dignité de grands pontifes.»⁷ Cette vieille dignité païenne passera, plus tard, à l'évêque de Rome, qui sera appelé le «Souverain Pontife.»

d. *Théodose, empereur de l'Orient et de l'Occident (388—395)*

En 383, *Maximus*, un officier espagnol gouverneur de la Bretagne, envahit la Gaule et se proclame empereur; abandonné par ses milices, Gratien est assassiné (383). Reconnu par Théodose comme Auguste pour l'Espagne, la Gaule et la Bretagne, Maximus, dont l'autorité est contestée par Valentinien II, envahit l'Italie (387). Valentinien s'empresse de s'enfuir et se réfugie auprès de Théodose, en Orient (387).

L'accroissement de la puissance de Maximus, Auguste de l'Occident, provoque la réaction de celui de l'Orient. Marchant contre l'usurpateur, Théodose le bat, le met à mort et rétablit Valentinien à Rome (388). N'ayant que dix-sept ans, celui-ci n'était, en quelque sorte, qu'un second Auguste, et Théodose devenait, en fait, l'empereur de l'Orient et de l'Occident.

⁷ Ferrero, *Nouvelle histoire romaine*, p. 304.

e. Suprématie de l'Eglise sur le pouvoir politique

L'évolution des événements avait amené l'Etat à une soumission presque complète vis-à-vis de l'Eglise. Lorsqu'en 390, des révoltés sont massacrés à Thessalonique par ordre de Théodose, celui-ci, à titre de punition, se voit interdire par l'évêque l'entrée de l'église et exécute la condamnation. «La logique des choses suivait son cours: plus l'empereur s'affaiblissait, plus la nouvelle religion progressait et se préparait à gouverner le monde.»⁸

«Le Bas-Empire, qui a connu l'absolutisme politique, l'absolutisme administratif, l'absolutisme économique et social, ne connaîtra jamais, au sens complet du terme, l'absolutisme religieux. En imposant l'orthodoxie au monde romain, l'empereur a travaillé pour l'Eglise beaucoup plus que pour lui-même... L'opposition — une opposition irréductible — viendra de cet élément à la fois intransigeant et inassimilable qui s'appelle le christianisme...»

Mais, victorieuse par l'appui du pouvoir impérial, l'Eglise n'entend pas se mettre à son service. Le monothéisme solaire avait fait de l'empereur un dieu sur terre. Le christianisme, qui n'admet et n'admettra jamais la divinité impériale, se contente de voir en lui le représentant de Dieu sur terre, image vivante de la divinité... L'absolutisme impérial, complet dans tous les domaines, s'arrête aux frontières de la conscience et de la foi. Théodose... en fait lui-même la dure expérience.»⁹

f. Partage de l'Arménie entre Théodose et Shahpur III (389)

La mort de Shahpur II (379), après un règne de 70 ans, fut suivie, en Perse, d'une période de troubles qui durera plus d'un siècle. L'aristocratie féodale, alliée au clergé zoroastrien, luttera contre le trône qu'occuperont des souverains médiocres. Pendant cette longue période, la dynastie perse est déchirée par les ambitions de ses membres et la monarchie devient électorale dans la famille sassânide.

Shahpur III (383—390) règne avec Théodose la question d'Arménie; le pays est partagé en deux parties, dont l'une est soumise à l'influence de Constantinople et l'autre, à celle de Ctésiphon (389).

5. Séparation définitive de l'Orient et de l'Occident romains (395)

a. Décomposition de l'Empire

La réaction du monde païen contre la suprématie religieuse et politique de l'Eglise catholique se manifeste d'abord à Alexandrie. En 391, de vérita-

⁸ Ferrero, *Nouvelle histoire romaine*, p. 305.

⁹ L. Homo, *Nouvelle histoire romaine*, p. 521, 522, 523.

bles batailles de rues éclatent entre chrétiens et païens, dans la capitale de l'Égypte. En Italie, Abrogaste, général d'origine franque, appuyé sur l'élément païen encore nombreux, renverse et tue Valentinien II (392) et lui substitue, comme Auguste, Eugène, un noble personnage romain. Reconnu par l'Occident, l'usurpateur *Eugène* (392—394) s'empresse de restaurer le paganisme.

Théodose, obligé de venger Valentinien et de combattre le paganisme renaissant, marche contre l'Occident. Battus aux pieds des Alpes Juliennes, Eugène et Abrogaste sont tués; les cultes païens sont interdits et les temples, fermés ou détruits (394).

L'unité de l'Empire est encore une fois rétablie. Mais les guerres, les invasions et la fiscalité avaient désorganisé l'Empire et ruiné les classes dirigeantes et moyennes. Les paysans libres sont asservis. Le mécontentement et l'esprit de révolte sont domptés par des lois et des procédés d'une cruauté atroce. Théodose s'était efforcé «de réorganiser l'empire, de le sauver de la ruine qui le menaçait de tous les côtés: mais le résultat ne fut pas en proportion de la peine qu'il s'était donnée. Le monde ancien agonisait, aucune force humaine ne pouvait plus le guérir.»¹⁰ La décomposition de l'Empire évoluait fatalement vers la ruine ou le morcellement. C'est à la séparation définitive de l'Orient et de l'Occident qu'aboutira le grand règne de Théodose I, appelé le Grand.

b. L'Orient et l'Occident définitivement séparés (395)

En 395, Théodose meurt à Milan, âgé de cinquante ans. Brisant lui-même, comme Constantin, l'unité qu'il venait de rétablir à son profit, il avait, sur son lit de mort, partagé l'Empire entre ses deux fils, encore très jeunes, *Arcadius* (395—408), qui eut l'Orient, et *Honorius* (395—423), l'Occident.

Comme au temps de la tétrarchie de Dioclétien, les deux États des fils de Théodose forment, en principe, un Empire unitaire, dont la législation reste commune, tandis que l'administration est divisée. Le prétendu *partage* de 395 n'en est pas un, en réalité. Comme tant de ses prédécesseurs, Théodose, en désignant un Auguste pour l'Orient et un autre pour l'Occident, n'entendait nullement consacrer la séparation définitive des deux parties de l'Empire. L'unité du pouvoir impérial subsistait dans la conscience des peuples, et les contemporains n'ont pas eu le sentiment que l'Orient et l'Occident seront désormais distincts. En effet, quarante ans plus tard, lorsque le Code Théodosien sera promulgué (429), il le sera aux noms de Théodose II, pour l'Orient, et de Valentinien III, pour l'Occident. Ce Code stipulera, en outre, que toute constitution émanant de l'un

¹⁰ Ferrero, *Nouvelle histoire romaine*, p. 305.

des deux empereurs devra, pour être valable, être communiquée à son collègue.

Cependant, la mort de Théodose I marque, en fait, le commencement de la séparation définitive de l'Orient et de l'Occident romains. La liaison qui les rattacherait encore est « purement formelle, simple décor qui ne masquait pas la réalité. Les deux empires, irrévocablement séparés, eurent désormais leur histoire indépendante, leurs destinées particulières. »¹¹

En effet, si l'unité constitutionnelle de l'Empire subsiste après 395, par contre, l'opposition entre l'Orient et l'Occident et l'évolution distincte des deux Etats, seront désormais le caractère dominant des rapports de ces deux mondes. Ce caractère résulte de plusieurs causes, dont les principales sont les suivantes: « 1) Les forces vives de l'empire étaient toutes en Orient . . . 2) Le christianisme se développa différemment en Orient et en Occident . . . 3) Le choc des invasions barbares fut inégalement réparti entre l'Orient et l'Occident. »¹²

c. Destinée de l'Empire d'Occident (395—475)

En Occident, Honorius (395—423), qui ne peut résister à l'invasion des Barbares, s'enferme dans Ravenne, laissant à son général, Stilicon, la charge de la défense. Son successeur, *Valentinien III* (425—455), sous lequel les dévastations continuent, est tué par un sénateur dont il avait outragé la femme.

Sept empereurs succéderont à Valentinien, en l'espace de vingt ans (455—475). Le huitième et dernier, *Romulus Augustule* (475), sera déposé, au bout d'un an de règne, par *Odoacre*, un chef barbare, qui renverra à Constantinople les insignes impériaux, en déclarant qu'il continuera à gouverner l'Italie comme lieutenant de l'Auguste d'Orient.

En devenant une simple province nominalement rattachée à l'Empire d'Orient, l'Empire d'Occident mettra fin à son histoire et le Moyen Age commencera en Europe (475).

d. Rôle et destinée de l'Empire romain d'Orient (395—1453)

Si l'Empire d'Orient se défendra mieux que celui d'Occident contre la décadence et l'effondrement, c'est parce que Byzance offrira un centre de cristallisation au monde gréco-oriental qui, même sous la domination romaine, avait su jalousement conserver sa physionomie, son esprit, sa culture, ses traditions et sa civilisation propres. Dès sa naissance officielle, en 395, l'Empire romain d'Orient, ou plus exactement l'Empire gréco-romain et byzantin, est déjà « tout organisé et en pleines fonctions ». Aussi,

¹¹ G. Bloch, *op. cit.*, p. 202.

¹² P. Lemerle, *Histoire de Byzance*, p. 34, 35.

et tandis que l'Empire d'Occident, qui succombera sous la ruée des Barbares, ne sera plus qu'un nom après 475, l'Empire d'Orient, qui résistera à toutes les tempêtes et durera encore près de mille ans, ne tombera qu'en 1453, sous les coups des Turcs Ottomans.

«C'est grâce à cette résistance que l'Orient peut devenir une seconde fois l'éducateur de l'Occident retombé dans la barbarie. Mais cette vitalité de l'empire d'Orient ne peut s'expliquer que par les vicissitudes différentes de la crise politique. La monarchie absolue et héréditaire fondée par Constantin a mieux réussi en Orient qu'en Occident, parce qu'elle y avait retrouvé son pays d'origine et, par conséquent, un terrain favorable préparé par la tradition. Au fond, l'Orient n'avait jamais vu dans l'empereur romain que le successeur et le continuateur des rois qui avaient gouverné, sous des noms différents, ses Etats dans les siècles qui avaient précédé la conquête romaine. Il avait compris la république aristocratique d'Auguste comme une monarchie unifiée et universelle.»¹³

¹³ Ferrero, *Nouvelle histoire romaine*, p. 320.